



# Introduction

La France a toujours été considérée comme un pays des rêves. Les amateurs de la langue française sont souvent attirés par la beauté et la réputation sans tache du pays sur la Seine : pays des droits de l'homme et de la liberté. Mais, jusqu'à quel point cette vision idéaliste et idéalisée approche la vérité ? C'était exactement cette question qui a accompagné les étudiants de la première année de master de la philologie française à Wrocław.

Nous avons travaillé sur ces articles dans le cadre du cours La Vie culturelle et sociale de la France – Patrimoine et Présent, surtout lors du confinement. L'ensemble de textes a été créé en ligne par les étudiants de première année de Master à la place du

colloque étudiant qui, depuis 2015, a lieu chaque année à notre Institut et que nous voulions organiser aussi, mais les circonstances l'ont rendu impossible. Cette année, qui est sans doute extraordinaire, nous vous présentons ce colloque de façon extraordinaire – sa version en ligne.

Dans les articles, nous avons essayé de soulever certains sujets controversés qui ne sont pas souvent abordés. En lisant les articles, vous découvrirez quelle est la véritable histoire de Versailles, quel est le problème de la minorité islamique, ou si les Français ont pris la pandémie de coronavirus au sérieux. Ceci et bien plus encore! après tout, la France est-elle vraiment un paradis sur terre? Est-ce d'ailleurs possible pour n'importe quel pays dans notre monde étrange du XXI<sup>e</sup> siècle ?

## **La table des matières**

<b>Introduction.....</b>	<b>2</b>
<b>L'intolérance française, la question de l'islam.....</b>	<b>4</b>
<b>L'antisémitisme français de nos jours .....</b>	<b>13</b>
<b><i>Attention ! Le Roi approche ! Sur ce qui se cache dans les recoins des escaliers de Versailles .....</i></b>	<b>20</b>
<b>La France pendant l'épidémie de coronavirus .....</b>	<b>37</b>
<b>La France, le plus grand bordel d'Europe ? .....</b>	<b>45</b>

Ewelina Berdysz,  
Dominika Trędotą

# L'intolérance française, la question de l'islam

## Introduction

Au fil du temps, d'énormes changements sociaux ont eu lieu en France, surtout l'État qui était autrefois considéré comme une sorte de pilier du christianisme est maintenant principalement identifié à un État laïque. Les représentants de diverses religions vivent côte à côte – catholiques, musulmans, bouddhistes, protestants, etc. Une telle diversité religieuse ne devrait pas poser de problèmes dans un pays identifié partout dans le monde à l'amour, à la liberté et au multiculturalisme. Et pourtant, en brisant le tabou et en dévoilant une facette moins idéale de la France, il faut noter que les mêmes Français qui sont fiers de leur liberté sont souvent intolérants, et derrière le slogan apparent « pays laïc » se cache un grand conflit des musulmans avec le reste de la société.

## Histoire et statistiques

Pour bien comprendre l'essence de ce sujet, plusieurs questions importantes doivent être analysées, en commençant par l'histoire et les statistiques. Selon les données du Pew Research Center, 60% de la population est catholique, 28% se déclarent non croyants, 7,5% sont musulmans.

Comme nous le lisons dans l'article d'Eugénie Bastié publié sur le site lefigaro.fr, l'histoire de l'islam en France se compose de trois étapes :

- ◆ l'islam des darrons (des pères);
- ◆ l'islam des Frères (ou des blédards);
- ◆ l'islam des jeunes.

La première étape est celle qui a duré jusqu'aux années 1980. L'islam était considéré comme la foi des immigrants qui pratiquaient leur religion à la maison, y apportant de nombreux changements, par exemple, ne respectant pas l'important ramadan. Comme le dit l'auteur de l'article « C'est alors une religion de primo migrants sans visibilité dans l'espace public »<sup>1</sup>. La deuxième étape est *l'islam des Frères*. Le moment où les musulmans commencent à se battre pour leurs droits. La dernière période, c'est-à-dire la phase qui dure jusqu'à présent, est *l'islam des jeunes*, quand ce n'est plus seulement la foi des immigrants,

---

<sup>1</sup><https://www.lefigaro.fr/actualite-france/2015/02/25/01016-20150225ARTFIG00372-l->

mais le culte des personnes nées en France qui parlent français – de vrais citoyens de ce pays. Il convient de noter qu'au fil des années, non seulement le nombre d'adeptes a augmenté, mais aussi le nombre de leurs droits et privilèges.

Il convient de souligner que l'attitude de la société à l'égard de la minorité islamique du pays a également changé. Actuellement, un musulman sur deux déclare avoir subi une intolérance, notamment une discrimination « lors d'un contrôle » de police (13%), « lors de la recherche d'un emploi » (17%), d'un logement (14%)<sup>2</sup>. Les femmes sont plus souvent discriminées, l'une des raisons pour lesquelles elles le sont est le voile (qui couvre la tête et les seins, et est porté par la plupart des femmes musulmanes en présence d'hommes adultes à l'extérieur de leur famille immédiate et de femmes non musulmanes lorsqu'elles atteignent l'âge de la maturité féminine) selon les données, jusqu'à 60% des femmes ont souffert d'intolérance à cause du port de ce vêtement. D'autres statistiques choquantes disent que « un musulman sur quatre (24 %) a été exposé à une agression verbale au cours de sa vie, contre 9% chez les non-musulmans. En outre, 7% de musulmans

ont fait l'objet d'agressions physiques (contre 3% dans le reste de la population) ».

Mais tout aussi importantes et indiquant à quel point cette question est compliquée et que la France se situe vraiment au milieu d'un conflit entre les musulmans et le reste de la société sont les données que nous trouvons dans l'article de Julie Chaudier. 74% des Français perçoivent l'islam comme une religion intolérante, d'ailleurs « 68% des sondés pensaient que les musulmans ne sont « pas du tout » ou « plutôt pas intégrés » et que 42% considèrent les musulmans plutôt comme une menace ». Il convient également de mentionner qu'un très grand nombre d'islamistes sont en faveur de la suprématie de la loi de charia sur les lois de la République Française.

### **Discrimination contre les musulmans**

Il existe de nombreux exemples d'intolérance à l'encontre des musulmans en France. Nous pourrions en mentionner sans cesse, mais tout d'abord, il convient de noter que, malheureusement, l'une des principales raisons pour lesquelles les musulmans sont particulièrement exposés à l'intolérance est qu'une grande partie de la société les blâme pour les attaques terroristes. Une telle conviction – que les islamistes sont

---

<sup>2</sup>[https://www.yabiladi.com/articles/details/15141/france-enieme-sondage-l-intolerance-l-](https://www.yabiladi.com/articles/details/15141/france-enieme-sondage-l-intolerance-l-islam.html?fbclid=IwAR2RhWe_5gZR3zNq1H4KncZitOUCZ8HhKp7E3dFddoMOLxr73-wRqqGUWL4)

[islam.html?fbclid=IwAR2RhWe\\_5gZR3zNq1H4KncZitOUCZ8HhKp7E3dFddoMOLxr73-wRqqGUWL4](https://www.yabiladi.com/articles/details/15141/france-enieme-sondage-l-intolerance-l-islam.html?fbclid=IwAR2RhWe_5gZR3zNq1H4KncZitOUCZ8HhKp7E3dFddoMOLxr73-wRqqGUWL4)

responsables de diverses attaques terroristes – conduit à la formation de nombreux groupes radicaux qui veulent rendre justice et se venger des musulmans, ce qui conduit à des actes de violence.

Un excellent exemple d'une telle situation est l'événement de Bayonne, qui a eu lieu le 28 octobre 2019, lorsqu'un octogénaire a organisé une attaque contre la mosquée en mettant le feu à la porte. Surpris, il avait sorti son arme et tiré sur deux septuagénaires, les blessant grièvement, avant d'incendier un véhicule et puis de s'enfuir en voiture et d'être rattrapé par les forces de l'ordre. L'homme a avoué aux enquêteurs que l'attaque de la mosquée avait pour but de se venger du malheur qui avait frappé la cathédrale Notre-Dame. Il a attribué cette catastrophe aux musulmans.

Les paroles accusatrices de l'homme ne font que confirmer la théorie liée à la perception des musulmans comme terroristes. C'était un cas extrêmement extrême et très dangereux, mais il y a beaucoup plus d'opinions de ce genre.

Nous savons depuis longtemps que la discrimination non seulement porte atteinte à la dignité humaine, mais est également dangereuse pour la santé humaine et même pour la vie. L'attaque de la mosquée, au cours de laquelle deux personnes ont été grièvement blessées, n'est

pas la seule menace à la vie des musulmans en raison de préjugés. Il convient de noter que les victimes de discrimination sont le plus souvent des personnes innocentes ou vulnérables.

Malheureusement, cela ne se limite pas aux attaques spectaculaires et aux effusions de sang, la discrimination se manifeste dans divers aspects de la vie quotidienne. Souvent, nous ne nous rendons pas compte combien de visages l'intolérance peut avoir.

Comme nous l'avons dit précédemment, l'une des situations où les islamistes sont le plus souvent confrontés à un traitement injuste est lorsqu'ils recherchent un logement. 22% des musulmans qui veulent acheter ou louer un appartement en France (soit 61% de l'ensemble de la population musulmane) au cours de leur vie pensent avoir été victimes de discrimination en raison de leur religion, dont 14% au cours des cinq dernières années. Selon les résultats des tests de discrimination à l'égard des minorités en termes d'accès au logement, les résultats étaient élevés pour les musulmans, notamment en ce qui concerne les résidences principales.

Cependant, non seulement l'hébergement est un problème. Comme nous l'avons déjà signalé, les personnes de

confession musulmane s'avèrent nettement plus affectées par des pratiques discriminatoires dans le monde du travail qu'un Français moyen.

Selon divers tests, les candidatures de personnes de religion musulmane sont souvent négligées. Par conséquent, leur confession les empêche sérieusement d'entrer sur le marché du travail. Il s'agit d'une manifestation claire de discrimination au travail.

En résumé, près d'un quart des musulmans (24%) ont déclaré avoir été victimes de discrimination lors de la recherche d'un emploi dans leur vie en raison de leur religion (68% de l'ensemble de la population musulmane). Dont 16% au cours des 5 dernières années.

En effet, près d'un musulman professionnellement actif sur quatre (23%) déclare avoir été victime de discrimination au cours des cinq dernières années de sa vie professionnelle, ce pourcentage est cinq fois plus élevé que parmi tous les Français.

La discrimination au travail n'est pas seulement liée à l'appartenance religieuse, mais aussi à l'origine raciale. Un peu plus du quart des musulmans qui travaillent (27%) disent avoir été traités défavorablement en raison de la couleur de leur peau.

## **Discrimination contre le reste de la société par les musulmans**

Nous savons que la discrimination ne peut en aucun cas être justifiée. Cependant, nous devons également prêter attention au point de vue opposé. Il convient de noter que les musulmans ne se comportent pas toujours correctement envers l'État français et d'autres habitants de la France.

L'un des principaux problèmes liés à cette question sont les exigences quelque peu excessives formulées à l'égard de l'État français par des musulmans. Selon les statistiques, jusqu'à 29% des adeptes de cette religion vivant en France qui ont participé à l'enquête déclarent que la charia devrait prévaloir sur la loi française. Ces deux lois représentent des valeurs complètement différentes.

C'est un gros problème pour les Français. Ne cachons pas que cela est un sujet en partie tabou. Le fait qu'ils ne se débrouillent pas avec les problèmes associés à un groupe de musulmans dans leur pays, même s'ils ne représentent que quelques pour cent de la population, ne semble pas très consolant. Il ne semble pas y avoir de bonne solution.

Selon un rapport inédit qui esquisse un portrait et une réorganisation de « l'islam français » – Patrick Kovarik – AFP – « [...] 28% des interrogés adoptent des valeurs

jugées "incompatibles" avec celles de la République. Le rapport dessine un portrait des musulmans de France à rebours de certaines idées reçues et esquisse des pistes de réorganisation de "l'islam français" [...]. Le dernier groupe, que l'Ifop évalue à 28%, réunit des croyants qui ont "adopté un système de valeurs clairement opposé aux valeurs de la République" [...]. Dans le détail, comme le met en exergue le JDD, 29% des interrogés se sont également déclarés "d'accord" à l'affirmation suivante: « La loi islamique (charia) est plus importante que la loi de la République »<sup>3</sup>.

Certains musulmans qui maintiennent cette opinion croient que l'endroit où ils ont le droit de prier est également un endroit où la charia devrait prévaloir. Mais quand ils vivent dans un pays où la plupart des habitants professent une religion différente de la leur, une telle solution est impossible.

Les discriminations de la part des Français qui ont une religion autre que l'islam contre les musulmans dans leur pays sont une chose, mais l'exploitation de la situation par les victimes en est une autre. Nous ne pouvons pas tout appeler discrimination. Dans le cas décrit ci-dessus, devons-nous défendre les personnes de religion islamique en prétendant que la loi

de leur religion devrait prévaloir sur les droits de la République?

Une autre manifestation d'un comportement problématique des musulmans envers les Français peut être des situations fréquentes dans lesquelles les islamistes, en cas d'opposition ou de désaccord avec leurs croyances, ne s'engagent pas dans une conversation ou une discussion pacifique. Malheureusement, il arrive souvent qu'ils répondent par la haine et les menaces, parfois même par la violence.

Dans l'article *Francja budzi się w islamskiej rzeczywistości*<sup>4</sup> [La France se réveille dans une réalité islamique] qui décrit le phénomène de plus en plus visible de l'islamisme en France, il existe quelques exemples de comportement négatif des musulmans envers la société.

La journaliste de l'hebdomadaire *Charlie Hebdo* – Zinbeb El Rhazoui, absente de la rédaction le jour où deux terroristes islamiques y ont assassiné 12 personnes, ne se déplace pas sans la présence de la police. Elle qualifie sa situation de *voyageur errant*. La journaliste est une opposante radicale à l'islam et affirme que « ce qu'on appelle l'islamisme n'est rien d'autre qu'une stricte adhésion à

---

<sup>3</sup><https://www.bfmtv.com/societe/islam-francais-un-rapport-accablant-1038242.html>

<sup>4</sup><https://wgospodarce.pl/informacje/64616-francja-budzi-sie-w-islamskiej-rzeczywistosci>

l'islam, une idéologie qui enseigne la haine envers les autres et proclame l'infériorité des femmes et de ceux qui ne sont pas musulmans ». Le journaliste de *Le Monde*, qui l'a interviewée, a cité des menaces et des insultes qui l'ont frappée, comme : « Elle a besoin d'une balle entre les yeux ».

Une autre situation décrite dans l'article se réfère au cas de Nadia Benmissi citée par *Le Monde*. Quelqu'un dans la rue était très indigné par le fait qu'elle ne se couvre pas les cheveux. Elle a été grondée dans un supermarché une fois parce que le yogourt qu'elle avait acheté n'était pas halal.<sup>5</sup>

Le problème des musulmans imposant leurs convictions à la société française est grave. De telles situations se répètent tout le temps, et les Français sont évidemment incapables de les gérer. Ce comportement affecte non seulement les adultes. Selon l'article précité, ce sont les enfants et les jeunes qui sont aussi en danger. Pendant le ramadan<sup>6</sup>, il y a eu de nombreuses agressions contre des étudiants qui ont osé apporter des sandwichs à l'école ou aller déjeuner à la cafétéria.

Bien que nous puissions comprendre et accepter le désir qu'ont les musulmans de respecter leurs traditions et leurs croyances

– imposer nos exigences au reste de la société et exiger leur respect est cruel. La manifestation de ce comportement immoral, souvent couronné d'agressions verbales ou physiques, ne met pas les musulmans sous un bon jour dans la société française.

### **Lutte contre l'intolérance**

Toutes ces formes de discrimination mentionnées ci-dessus ne restent pas sans réponse. De nombreuses organisations ont été formées qui luttent pour l'égalité des droits des musulmans, il existe également de nombreux islamistes qui tentent de parvenir à un accord avec le reste de la société.

L'une des initiatives visant à améliorer la situation actuelle et à tenter d'attirer l'attention sur un aspect de ce gigantesque problème avec lequel la France est aux prises a organisé une marche, en novembre dernier à Paris. Pendant une journée, la capitale est devenue un véritable symbole vivant de la lutte pour la tolérance et l'égalité. La marche, qui a rassemblé 13 500 personnes, a été organisée pour défendre une minorité religieuse. Le message principal était la lutte contre la stigmatisation croissante des musulmans – victimes de discrimination et d'agression.

---

<sup>5</sup>Halal ou halaal – dans l'Islam, pour décrire tout ce qui est autorisé dans la charia. Le contraire de haram - actes interdits

<sup>6</sup>Ramadan – un mois sacré pour les musulmans, quand ils jeûnent du lever au coucher du soleil

Des slogans ont dit haut et fort: « nous sommes tous les enfants de la République », « stop l'islamophobie », « touche pas mon voile, respecte mon choix », « oui à la critique de la religion, non à la haine du croyant ». Cette initiative, souvent débattue dans divers médias du monde entier, était une réponse à l'attaque de la mosquée dont nous avons déjà écrit quelques mots. Une marche similaire a également été organisée en novembre à Marseille, qui n'a pas rassemblé un si grand nombre de participants mais a eu des slogans similaires et s'est battue pour la défense du même groupe.

D'autre part, il convient de mentionner Latify Ibn Ziaten, dont le fils a été l'une des premières victimes de l'assassin islamiste Mohamed Merah. Cet événement est devenu une sorte de facteur inflammatoire pour ses activités actuelles. La femme se rend dans diverses écoles, prisons et associations, soulignant l'importance de la tolérance, du respect et de la condamnation de l'extrémisme islamique. Pour ses actions, elle a reçu de nombreux prix, entre autres a été nommée Lauréate 2015 du Prix pour la prévention des conflits de la fondation Chirac.

Si nous parlons de diverses organisations ou initiatives citoyennes dans

la lutte pour l'égalité des droits, il faut aussi mentionner Le Collectif Contre l'Islamophobie. Comme on peut le lire sur leur site, c'est « une association de défense des droits humains fondée en 2000, dont la mission est de combattre l'islamophobie. Définie comme l'ensemble des actes de discrimination ou de violence contre des individus ou des institutions en raison de leur appartenance réelle ou supposée à l'Islam, l'islamophobie se présente comme l'expression acceptable d'un racisme qui ne dit pas son nom »<sup>7</sup>. Nous y trouverons toutes les informations importantes, par exemple sur les droits des musulmans en tant que minorité religieuse en France. Si quelqu'un a besoin d'aide, il peut contacter l'organisation via le numéro de téléphone indiqué sur le site Internet ou en remplissant un formulaire.

## **Conclusions**

Toutes les informations présentées ci-dessus prouvent que la France est confrontée à un énorme problème. D'une part, on a une société française fière du principe de la séparation de l'Église et de l'État et sans influence religieuse sur les affaires de l'État. D'autre part, il existe une minorité religieuse musulmane (représentant 7,5% de l'ensemble de la société), qui se bat de plus en plus pour ses

---

<sup>7</sup> <http://www.islamophobie.net/manifesto/>

droits et qui a des exigences avec lesquelles les autres citoyens français ne sont pas d'accord.

Tout ce malentendu s'accompagne d'actes de discrimination. Il convient de souligner que l'inégalité de traitement s'applique aux deux côtés, ce ne sont pas seulement les islamistes qui sont victimes de discrimination de la part du reste de la société, mais ils sont eux-mêmes ceux qui discriminent. Comme on l'a déjà dit, selon les statistiques, un musulman sur quatre, au moins une fois au cours de sa vie, a été victime de discrimination, jusqu'à 60% des femmes ont également subi un traitement inégal, principalement dû au voile qu'elles portent. D'autre part, il existe des situations dans lesquelles un enfant non musulman est puni par ses collègues islamiques pendant le Ramadan pour avoir apporté de la nourriture à l'école ou être allé à la cantine.

Il n'est pas possible de décider lequel de ces groupes a raison. Ce qui se passe actuellement en France n'est pas un scénario de film dans lequel les personnages sont toujours divisés en mauvais et en bons et le spectateur peut facilement décider qui il soutient. En France, il s'agit de vrais citoyens qui souffrent de désaccords et, surtout, d'un manque de tolérance. La discrimination affecte tout le monde, jeunes et vieux, hommes et femmes, riches et pauvres, sans exception.

Aucun de ces deux groupes – la minorité islamique et le reste des Français n'ont 100% raison dans leurs convictions. Cependant, notre objectif n'est pas de se prononcer pour un côté. Nous voulons juste souligner que la France, un pays qui est en quelque sorte un symbole d'amour, de tolérance et de liberté – enfin une des fameuses Statue de la Liberté est à Paris – ce n'est pas exactement l'endroit où tout est parfait et où la discrimination et l'intolérance n'existent pas.

## **Bibliographie**

[https://www.yabiladi.com/articles/details/15141/france-enieme-sondage-l-intolerance-l-islam.html?fbclid=IwAR2RhWe\\_5gZR3zNq1H4KncZitOUCZ8HhKp7E3dFddoM0Lxr73-wRqqGUWL4](https://www.yabiladi.com/articles/details/15141/france-enieme-sondage-l-intolerance-l-islam.html?fbclid=IwAR2RhWe_5gZR3zNq1H4KncZitOUCZ8HhKp7E3dFddoM0Lxr73-wRqqGUWL4)

<https://www.lefigaro.fr/actualite-france/2015/02/25/01016-20150225ARTFIG00372-l-islam-de-france-30-ans-d-une-histoire-mouvementee.php>

<https://wgosparce.pl/informacje/64616-francja-budzi-sie-w-islamskiej-rzeczywistosci>

<http://www.islamophobie.net/manifesto/>

<https://www.lefigaro.fr/actualite-france/2015/02/25/01016-20150225ARTFIG00372-l-islam-de-france-30-ans-d-une-histoire-mouvementee.php>

[https://www.yabiladi.com/articles/details/15141/france-enieme-sondage-l-intolerance-l-islam.html?fbclid=IwAR2RhWe\\_5gZR3zNq1H4KncZitOUCZ8HhKp7E3dFddoM0Lxr73-wRqqGUWL4](https://www.yabiladi.com/articles/details/15141/france-enieme-sondage-l-intolerance-l-islam.html?fbclid=IwAR2RhWe_5gZR3zNq1H4KncZitOUCZ8HhKp7E3dFddoM0Lxr73-wRqqGUWL4)

# L'antisémitisme français de nos jours

*Sur ce que concerne la situation actuelle  
des Juifs en France*

Malgré le fait qu'aujourd'hui la France est un pays où les droits des minorités sont reconnus et bien définis, il existe un groupe de personnes dont la peur et l'angoisse augmentent à chaque nouvel acte d'agression. Les Juifs habitant en France admettent de plus en plus souvent qu'ils sont victimes des violences antisémites en paroles et en actes. Dans cet article, j'aimerais présenter la situation actuelle des Juifs français laquelle n'est pas toujours un chemin de la paix. Avant de me pencher sur la question essentielle de ce texte, c'est-à-dire à *L'antisémitisme français de nos jours*, je voudrais vous rapprocher, mes chers lecteurs et lectrices, la notion de l'antisémitisme ainsi que sa définition et son origine. Par ailleurs, les causes de cette attitude en France ainsi que ses effets éventuels et conséquences méritent d'être également soulignés, ils seront donc abordés à la fin de l'article.

L'antisémitisme désigne tous les actes de discrimination et d'hostilité manifestés envers des Juifs en tant que communauté ethnique, religieuse et raciale. Ce terme apparaît premièrement en Allemagne à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle bien que la réalité de l'antisémitisme soit plus ancienne. Du point de vue étymologique, le mot « antisémitisme » se compose de deux mots : le préfixe anti- qui signifie « contre » pour marquer l'opposition et la partie sémitisme – provenant du mot « Sem » qui désigne l'un des fils de Noé dans la Tora et qui est, en même temps, considéré comme l'aïeul des peuples sémitiques y compris Juifs.<sup>8</sup>

En tant qu'hostilité à l'encontre des Juifs, l'antisémitisme religieux s'est déjà développé à l'Antiquité et s'est maintenu jusqu'au Moyen Âge. Le mot « antisémitisme » à l'origine signifiait l'hostilité anti-juive visant la religion, donc le judaïsme, mais à partir du XIX<sup>e</sup> siècle cette signification spécifiquement religieuse a été abandonnée. Il est donc important de mentionner que l'une des sources d'inflammation de l'aversion pour les Juifs ont été plusieurs théories pseudo-scientifiques sur la notion de « race », qui se sont répandues sur le vieux continent dans

---

<sup>8</sup><http://www.toupie.org/Dictionnaire/Antisemitisme.htm>

la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. À ce temps-là, le mot « antisémitisme » désignait l'hostilité envers toute une « race juive » par laquelle on a commencé à distinguer des Juifs baptisés, non-croyants et ceux qui respectaient les pratiques religieuses. Malheureusement, cette antipathie de nature raciale a progressivement dominé les esprits des autorités dans plusieurs pays européens jusqu'à l'avènement du nazisme, des camps de travail et de la Shoah.

Après la fin de la Seconde Guerre mondiale, le monde a connu quelques vagues d'antisémitisme. Il faut mentionner que chacune a duré seulement quelques années et s'est terminée sans un grand nombre d'attentats envers les Juifs ainsi que sans les conséquences essentielles pour les relations sociales entre les Juifs et les nationalités du monde. Cependant, la vague actuelle d'antisémitisme a commencé à l'issue de l'an 2000 et elle continue jusqu'à aujourd'hui. Malheureusement, cette vague abonde en incidents et en agressions antijuifs qui ont lieu plus fréquemment que pendant les autres vagues d'antisémitisme après 1945. Ces événements nous amènent ainsi à la question suivante : Comment la situation des Juifs se présente-t-elle en France de nos jours ?

Les chiffres officiels des attentats antijuifs ne sont pas propices à l'optimisme. D'après Simone Rodan, présidente de

L'American Jewish Committee en France, depuis les premiers mois des années 2000, en tant qu'habitants de la France, ils n'ont pas réussi à descendre sous la barre des 350 actes antisémites par an. Étant donné que le nombre des incidents antijuifs ne diminue pas au fil des années, les médias informent leur public, de temps en temps, de nouveaux faits contre les Juifs. Selon les données d'un rapport du ministère de l'Intérieur de l'an 2019, le nombre de faits à caractère antisémite a fortement augmenté en 2018, jusqu'à 541 faits. Par ailleurs, la montée des actes d'antisémitisme est encore plus visible pendant l'année suivante où le nombre de faits à caractère antisémite s'est élevé à 687.

Parmi ces faits, on distingue différents types d'actes punissables en vertu de la législation française : vols, violences physiques, gestes menaçants, inscriptions insultantes, menaces, brochures ou courriers. Il est important de souligner que tous les faits à caractère antisémite ne se font pas entendre, néanmoins certains attirent sensiblement l'attention des citoyens français à cause de la gravité de leur caractère. En 2019, plusieurs profanations de tombes juives ont eu lieu au cimetière juif de Westhoffen, près de Strasbourg, ainsi que l'apparition des graffitis antisémites sur des boîtes aux lettres (par exemple : les crois gammées) montrant un portrait de Simone Veil – une

femme politique d'origine juive et une survivante de l'Holocauste. En outre, les profanations de cette année-là concernaient également des lieux de mémoire importants qui ont été dévastés. Les arbres plantés en honneur d'Ilan Halimi qui ont été ensuite coupés par des antisémites peuvent servir comme un exemple d'un acte antisémite à l'égard d'un lieu commémoratif.<sup>9</sup>

Le nombre croissant de faits à caractère antisémite affecte fortement toujours plus de personnes, de sorte qu'une grande partie de Juifs se sentent menacés en France. Presque trois quarts d'entre eux admettent avoir subi un acte antisémite de type différent dans leur vie. Les résultats de plusieurs études menées par l'Institut français d'opinion publique révèlent que le nombre de personnes éprouvant de l'angoisse due à leur religion a augmenté, en particulier parmi les plus jeunes. Selon l'étude d'Ifop pour la Fondapol et l'American Jewish Committee : « 43% des Juifs français de moins de 35 ans confessent se sentir menacés dans leur vie quotidienne. Les 18-24 ans semblent particulièrement exposés aux actes antisémites : 84% déclarent avoir subi « un acte antisémite », 79% une « agression verbale » et 39% une « agression physique » ». <sup>10</sup> Les données susmentionnées doivent être mises en

rapport avec les résultats moyens venant de l'étude de l'ensemble des personnes interrogées. En conséquence, l'étude inédite de l'Ifop dans laquelle 1 027 personnes de confession ou de culture juive ont été interrogées démontre que 64% des Juifs considèrent avoir éprouvé des actes d'agression verbale dans leur vie, telles que des insultes ou des menaces. 23% de personnes sondées disent avoir reçu des coups, des gifles, des bousculades, ce qui montre un taux très élevé d'actes antisémites corporels. En revenant aux jeunes Juifs interrogés, 84% d'entre eux estiment qu'ils ont été agressés ou raillés par des antisémites. Cette étude présente une certaine baisse d'inquiétude parmi les Juifs plus âgés qui habitent en France par rapport aux jeunes Juifs qui éprouvent plus de difficultés. Toutefois, les chiffres parlent d'eux-mêmes, en révélant les sentiments d'angoisse et la taille des actes d'agression verbale et non-verbale

Il est important de souligner que ces sentiments de crainte forcent beaucoup de Juifs à changer leur mode de vie, ce qui influence considérablement leurs habitudes et pratiques religieuses. En effet, à cause de la peur d'être menacé par un ennemi, presque la moitié des Français évite au quotidien certaines rues ou quartiers. Par

---

<sup>9</sup><https://blog.causeur.fr/lavoixdenosmaitres/nouvelle-forme-antisemitisme-00923>

<sup>10</sup> <https://www.lefigaro.fr/actualite-france/antisemitisme-34-des-juifs-en-france-se-sentent-menaces-20200121>

ailleurs, 37% des personnes sondées avouent qu'elles renoncent à afficher des symboles religieux, par exemple de poser la mezouza sur la porte d'entrée. Les conséquences d'actes antisémites aboutissent ainsi à la réticence graduelle à porter de signes vestimentaires traditionnels, ce que confirme un Juif sur trois en France. Selon l'étude d'Ifop, certains Juifs français ont aussi envisagé de changer leur lieu de résidence dans le quartier (22 % et 31 %), de changer de ville (17 % et 24 % par analogie) ou de déménager au sein de la région (15 % et 21 %).<sup>11</sup>

Il est important de se rendre compte que les raisons de ces nombreux actes antisémites divergent du point de vue. Les scientifiques et les sociologues discutent de leur véritables origines, mais ils constatent à l'unanimité que la vague actuelle des faits antisémites est causée par deux courants fortement antijuifs : l'ultra-droite et les islamo-gauchistes. Certains hommes du monde musulman soutenant l'ultra-droite et l'ultra-gauche affichent leur hostilité envers les Juifs non seulement par les sifflements et par la violence verbale, mais ils osent aussi violer les lois pour faire du mal aux Juifs français. Certains chercheurs n'osent

pas exprimer des opinions fortes en disant que tous les actes antisémites commis en France dans les dernières années ont été menés par des islamistes radicalisés et des criminels de culture musulmane qui veulent par des actes antisémites démontrer leur soutien pour les Palestiniens, c'est-à-dire pour les musulmans habitant sur le territoire israélien et qui ne peuvent pas bénéficier de mêmes droits que Juifs israélites. Selon Georges Bensoussan, cette vague d'antisémitisme actuelle est liée à l'aversion contre les Juifs parmi les jeunes d'origine maghrébine, compte tenu du fait qu'ils habitent dans les banlieues "musulmans" où des actes antisémites ont le plus souvent lieu.<sup>12</sup> Cependant, il serait plus juste de ne pas se limiter aux hommes pratiquant l'Islam et coupables des actes antisémites, car cette vague de l'aversion et de l'hostilité envers les Juifs ne s'alimente pas uniquement de l'islamisme. Il arrive que des agresseurs ayant des opinions antisémites ne s'identifient à aucune religion, mais ils viennent des milieux où les préjugés raciaux sont toujours maintenus. Ils se situent le plus souvent à droite et n'aiment pas non plus les Noirs et les Arabes.<sup>13</sup>

L'antisémitisme en France n'est pas un nouveau phénomène, il faut se rendre

---

<sup>11</sup><https://www.franceculture.fr/societe/antisemitisme-en-france-des-faits-en-hausse-et-une-menace-pregnante>

<sup>12</sup> Georges Bensoussan, *Les Territoires perdus de la République - antisémitisme, racisme et sexisme en milieu scolaire*, Éditions Mille et une nuits, 2002.

<sup>13</sup> [https://www.challenges.fr/france/la-realite-de-l-antisemitisme-en-france\\_643266](https://www.challenges.fr/france/la-realite-de-l-antisemitisme-en-france_643266)

compte que l'histoire de l'antisémitisme sur le territoire français est assez longue et pleine de rebondissements. Au Moyen-Âge, les Juifs ont été expulsés de France et leurs biens et possessions confisqués, de sorte qu'avant le déclenchement de la Révolution Française seulement deux communautés juives vivaient sur le territoire français. Ce grand événement d'une part a donné la citoyenneté française à tous les Juifs grâce au décret du 27 septembre 1791, mais d'autre part, pendant ce temps historique, les Juifs ont été attaqués et persécutés aux ordres de Jacobins. Au XIX<sup>e</sup> siècle leur situation a varié, au début ils jouissaient de leurs droits, mais dans les années quatre-vingt le nombre de publications antisémites en France a considérablement augmenté. L'antisémitisme est devenu un des thèmes majeurs des publications des écrivains nationalistes et racistes d'extrême-droite dans lesquels ils abordaient la supériorité de la « race blanche ». <sup>14</sup> En outre, il existait l'antisémitisme économique et anticlérical représenté par des hommes politiques de gauche.

L'aversion contre les Juifs a encore plus augmenté dans les années 1930 à cause de l'influence de l'antisémitisme nazi, ou par des préjugés nourris depuis des centaines d'années. Il convient de noter l'impact des

écrivains et des philosophes bien connus qui ont visé à promouvoir l'antisémitisme dans leurs œuvres, par exemple Louis-Ferdinand Céline qui exprimait sa haine en disant qu'il fallait les renvoyer chez Hitler ! Même après la fin de la deuxième guerre mondiale, quand l'affreuse et efficace collaboration du Régime de Vichy avec Hitler s'est terminée, l'antisémitisme n'a pas entièrement disparu en France. En effet, il a demeuré dans les milieux d'extrême droite et dans les œuvres de certains écrivains. À titre d'exemple, un écrivain célèbre – Jean-Paul Sartre qui était antisémite pendant toute sa vie et il faut souligner qu'il n'a pas changé d'avis même après la Seconde Guerre mondiale. Étant donné les informations susmentionnées, ce n'est pas étonnant qu'aujourd'hui certains humoristes ainsi que certains essayistes et militants nationalistes soutiennent l'antisémitisme à l'oral et à l'écrit, ce qui peut servir comme une étincelle déclenchant des actes d'agression contre les Juifs à notre époque. <sup>15</sup>

## Conclusions

Les actes antisémites de nos jours en France sont des messages très forts à l'opinion publique française qui est sans doute choquée par le nombre d'actes antisémites augmentant d'année en année.

---

<sup>14</sup>[http://mirbeau.asso.fr/dicomirbeau/index.php?option=com\\_glossary&id=150](http://mirbeau.asso.fr/dicomirbeau/index.php?option=com_glossary&id=150)

<sup>15</sup> <https://www.streetpress.com/sujet/28820-herve-ryssen-ecrivain-antisemite-sort-un-nouveau-livre-et-espere-faire-le-buzz>

En dépit d'une longue histoire de l'antisémitisme sur le territoire français, les causes de la vague actuelle des actes d'agression envers les Juifs résident dans la majorité des cas dans l'aversion des fanatiques islamistes haïssant Israël, ce qui est souvent lié avec leur soutien pour les Palestiniens, et aussi dans les préjugés raciaux. Il est important de montrer que la création de la Délégation Interministérielle à la Lutte Contre le Racisme et l'Antisémitisme par le gouvernement français en 2015 démontre que les hommes politiques essayent de réagir contre l'antisémitisme français de nos jours. Par ailleurs, les campagnes de sensibilisation sociale contre le racisme et l'antisémitisme sont toujours organisées pour attirer l'attention des citoyens et provoquer une prise de conscience sur cette question importante. À titre d'exemple, une campagne intitulée

#TousUnisContrelaHaine de 2015 pendant laquelle les chaînes télévisées ont diffusé le spot télé afin de dénoncer les préjugés raciaux et antisémites. Bien sûr, ces démarches devraient être également renforcées par les campagnes contre le discours de haine sur Internet, par la parole forte des enseignants n'ayant pas peur de parler des droits des minoritaires, du respect dans les collèges et dans les lycées.<sup>16</sup> Est-ce que le taux de l'antisémitisme en France continuera à progresser ? En regardant le futur avec espoir, toutes ces manières d'agir contre l'antisémitisme pourraient empêcher les Juifs d'émigrer de France, leur garantir les normes de sécurité et leur permettre de porter de signes vestimentaires juifs sans peur d'être blessés. Au cas où des actes antisémites ne seront pas réduits, la France peut devenir un nouveau lieu d'où les Juifs partiront pour chercher de la paix à un autre endroit.

---

<sup>16</sup> <https://www.20minutes.fr/societe/1855231-20160601-partout-realite-antisemitisme-france-aujourd'hui>

## **Bibliographie**

<http://www.toupie.org/Dictionnaire/Antisemitisme.htm>

<https://blog.causeur.fr/lavoixdenosmaitres/nouvelle-forme-antisemitisme-00923>

<https://www.lefigaro.fr/actualite-france/antisemitisme-34-des-juifs-en-france-se-sentent-menaces-20200121>

<https://www.franceculture.fr/societe/antisemitisme-en-france-des-faits-en-hausse-et-une-menace-pregnante>

[https://www.challenges.fr/france/la-realite-de-l-antisemitisme-en-france\\_643266](https://www.challenges.fr/france/la-realite-de-l-antisemitisme-en-france_643266)

[http://mirbeau.asso.fr/dicomirbeau/index.php?option=com\\_glossary&id=150](http://mirbeau.asso.fr/dicomirbeau/index.php?option=com_glossary&id=150)

<https://www.streetpress.com/sujet/28820-herve-ryssen-ecrivain-antisemite-sort-un-nouveau-livre-et-espere-faire-le-buzz>

<https://www.20minutes.fr/societe/1855231-20160601-partout-realite-antisemitisme-france-aujourd'hui>

Georges Bensoussan, *Les Territoires perdus de la République – antisémitisme, racisme et sexisme en milieu scolaire*, 2002, Éditions Mille et une nuits.

Krzysztof Kołosowski

Dominika Gomułka

## Attention !

### Le Roi approche !

*Sur ce qui se cache dans les recoins des escaliers de Versailles*

Le château de Versailles regorgeait de vie : non seulement à cause de l'entourage royal nombreux, mais aussi d'autres locataires (aussi nombreux). Ce symbole de luxe grouillait des nids des insectes, des rats, et des souris. Le service amenait des vaches et des chèvres dans les chambres privées du palais, car les dames voulaient avoir du lait frais et encore chaud sur la table. De nombreux locataires, le roi aussi, gardaient des chiens dans les appartements. Personne ne nettoyait les excréments de chiens qui se trouvaient dans les couloirs. Aujourd'hui, nous pouvons être indignés par de telles pratiques, mais qui n'a jamais vu de telle surprise sur les trattoria de la ville?

Mais retournons au château étouffant et mal éclairé. Puisque les chiens déféquaient dans le couloir, les humains avaient-ils un endroit séparé et privé pour

aller à la selle? Il ne se trouvait pas de toilettes dans le château. Ce qui est pire, il n'existait qu'une salle de bain ou plutôt un appartement des bains dans le complexe du palais. À ce jour, il y a un souvenir de ces temps insalubres sous la forme d'une baignoire. Mais quelle baignoire c'était ! C'était un véritable chef-d'œuvre, une baignoire octogonale richement décorée et taillée dans un unique bloc de marbre. Une idée intéressante pour un cadeau, n'est-ce pas? C'était exactement ce à quoi le roi pensait lorsqu'il voulut en doter la marquise de Montespan, sa maîtresse préférée. Toute la pièce dégoulinait de luxe. Et tout cela pour impressionner sa favorite. Il comprenait le bain comme un rituel indécent mais pas une activité d'hygiène.

Les courtisans, eux non plus, ne se lavaient pas beaucoup. Même leur tenue n'était pas de propreté exemplaire. Les grandes perruques élaborées constituaient un nichoir paradisiaque pour des colonies des puces où elles se multipliaient sans obstacles. Leur confort de vie était garanti par le fait que l'aristocratie locale ne se lavait pas du tout. Les appartements simples ne disposaient pas de baignoires puisqu'ils étaient bien trop petits. Le château de Versailles était évidemment surpeuplé car il y habitait jusqu'à 20.000 personnes – l'équivalent de la population de Saint-

Michel-sur-Orge (une ville dans le département de l'Essonne en Île-de-France). Ce qui est pire, c'est leur traitement des espaces communs du palais. Ils se soulageaient dans les recoins des escaliers. Imaginez la puanteur flottant dans le château. En plus, comme nous l'avons mentionné avant, c'était très étouffant là-bas.

### **L'eau porteuse de tout mal – Propreté au sec**

À l'époque les bains étaient considérés nocifs pour la santé. À Versailles du XVIIème siècle on utilisait beaucoup d'eau – mais malheureusement pas pour l'hygiène. Puisqu'elle apporte tous les maux ! Les maux réels ou imaginaires. On croyait que les pores de la peau, en s'ouvrant sous l'influence de l'eau chaude, laissaient sortir les humeurs du corps provoquant ainsi la perte des forces vitales, l'imbécillité et même des fausses couches. De plus, les pores ouverts devenaient vulnérables aux miasmes. C'est pourquoi l'eau est toujours la source des épidémies. Après tout, les villes portuaires italiennes ont été les premières victimes de la peste mortelle au XIVème siècle à cause de leur proximité avec l'eau de la mer, sans doute. On peut donc constater que la crainte de l'épidémie instaura à Versailles le règne de la crasse.

Les cascades d'eau remplissaient les nombreuses fontaines dans les jardins grandioses qui entouraient le château. Le lavage du visage était également censé entraîner des maux de dents, un écoulement nasal et même une perte de vision. Comme un seul rituel hygiénique, le rinçage des mains dans un bassin ou du visage avec un mouchoir humide – ou non – suffisaient. C'est ce qu'on appelait une toilette sèche.

Cette pratique pouvait être accompagnée par le changement des chemises (même si le corps, lui, restait sale). Le changement de linge était souvent provoqué par la sensation de sueur. Cela semblait bien moins dangereux que le contact avec de l'eau. On pensait que le renouvellement de chemise efface la crasse. La mode servait comme outil de propreté. L'aristocrate qui portait du blanc s'imaginait sûrement qu'il était plus propre que le paysan qui portait des haillons. Le linge représentait un produit de luxe. Le statut hygiénique d'une personne dépendait alors du nombre des chemises qu'elle possédait dans sa garde-robe. Le linge était quelque chose d'excessivement cher parce que ces produits sont fait de coton, de lin, d'étoffes précieuses et cela coûtait quasiment plus cher qu'un meuble, ou qu'un tableau qui ne valait rien à l'époque. Les chemises étaient si précieuses pour les propriétaires qu'elles étaient mentionnées

dans les inventaires après le décès de leur propriétaire.

Combien de fois par semaine faites-vous la lessive? Car au XVII<sup>ème</sup> siècle à Versailles les robes de cour ne se lavaient pas – on les frottait et on les brossait et avec le plus d'égard possible. En revanche, les chemises passaient par les mains des blanchisseuses et des lavandières. *La chemise est essentielle parce que c'est depuis des siècles et quasiment jusqu'au milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle c'est le seul sous-vêtement que l'on porte tant pour les hommes et pour les femmes. [...] L'homme est totalement nu dessous et c'est à dire il n'a absolument rien donc la chemise va faire un office de sous-vêtements à la fois pour les hauts et pour les bas* – racontent les historiens. D'ailleurs, la chemise était très proche du corps, alors le corps et la chemise constituaient deux éléments inséparables. On l'appelait même une seconde peau. L'expert conclut que cela probablement explique d'où vient l'expression « être comme cul et chemise ». Quant à la vraie peau, c'étaient uniquement les parties du corps visibles pour les autres personnes qu'il fallait maintenir propres.

### **Le corps sale mais les dents propres**

De plus, on se lavait soigneusement les dents et la bouche parce que la bonne

haleine était considérée comme un signe de beauté.

La santé dentaire était également considérée comme attrayante et pour la maintenir, le courtisan du XVII<sup>ème</sup> siècle avait différents types de poudres qui étaient frottées sur les dents. Ces poudres pourraient consister essentiellement de n'importe quoi, le plus souvent des herbes écrasées et séchées, de la sauge en poudre ou même de la cendre. Les courtisans disposaient également des différents types des solutions de rinçage buccal, certains consistant en vinaigre ou en vin, d'autres en miel et toutes sortes de choses sucrées. Pour frotter ces poudres sur les dents, on pouvait utiliser les doigts ou de petits appareils en bois enveloppés de lin. Bien sûr, tout cela n'était pas à moitié aussi efficace que les brosses à dents et le dentifrice que nous avons aujourd'hui et encore, certains étaient plus élaborés que d'autres.

Quant au roi, Louis XIV se frotte quotidiennement les dents avec un mélange astringent préparé de : racines de bois de rose ou de cyprès, du romarin ou du myrte, associés à des pâtes à base d'opium parfumées de plantes aromatiques telles que l'anis, la cannelle, le thym ou la menthe. C'était en fait l'un des prototypes du dentifrice.

Cependant, certains courtisans préféraient se laver les dents avec du tabac ou avec de l'extrait d'urine<sup>17</sup>.

Les standards de l'hygiène de l'époque étaient basés sur l'idée de paraître et se sentir propre, pas forcément d'éliminer l'odeur du corps ou décharges de la peau. Il suffisait donc d'avoir des vêtements propres et de ne pas sentir la sueur sur son corps. Selon les historiens : *on dit que pour être propre il faut avoir une haleine propre donc sentir bon de la bouche mais pas sentir des pieds*<sup>18</sup>. Cela pourrait nous sembler absurde mais pas pour les hommes du passé. *Ce qu'il faut dire, et ça c'est absolument fondamental, chaque époque a le sentiment qu'elle est propre*<sup>19</sup>. Et le roi y croyait. Il était persuadé qu'il était d'une propriété remarquable.

### Un spectacle matinal

Louis XIV a pris peu de bains dans sa vie. Néanmoins il profitait des toilettes sèches, surtout le matin quand tous les courtisans se dépêchaient pour l'assister. Tout le monde voulait voir le roi se laver. Cet événement s'appelait le *Lever du roi*. Heureusement, ce n'était pas le seul

spectacle dans le *palais des merveilles*. Une chose encore plus intéressante: la défécation royale ! La vedette de ce rituel était, sans surprise, le roi sur sa chaise percée. Pourtant, ce *show* prestigieux n'était que pour la centaine des aristocrates soigneusement sélectionnés. Et une chose encore plus enviable – le privilège d'essuyer l'anus du Roi Soleil. Seulement deux courtisans chanceux pouvaient avoir la possibilité de traverser leur main tout au long de la *grotte royale*.



Chaise percée de Louis XV, 1769, Château de Versailles<sup>20</sup>.

<sup>17</sup> <https://plume-dhistoire.fr/hygiene-a-versailles-bain-dentifrice-et-chaise-percee/>

<sup>18</sup> <https://www.youtube.com/watch?v=YcBG0AjSlhc>, accès le 4 mai 2020

<sup>19</sup> <https://www.youtube.com/watch?v=YcBG0AjSlhc>, accès le 7 mai 2020

<sup>20</sup> <https://www.pinterest.fr/pin/179581103867268984/>

Beaucoup d'habitants respectables de Versailles rêvaient aussi d'avoir la possibilité de vider le pot des excréments du roi. Les chançards qui avaient été désignés pour ce rôle remplissaient la fonction de prestige : « porte-chaise d'affaires ». Le monde ne dérangeait pas le roi. Bien au contraire – le délice de se débarrasser de son fardeau était rendu encore plus agréable grâce à l'attention admirable des membres de la cour. Le véritable centre d'attention – voici la vie du Roi-Soleil ! Ces petits rituels n'était pas le seul plaisir de Louis XIV. Il adorait les femmes qui adoraient son pouvoir. Elles se couvraient le nez avec des mouchoirs parfumés pour subir le puanteur du roi. À part les concubines, le roi partageait son lit avec une horde des punaises.

### **Pour compenser le manque de propreté, le parfum arrive**

Un château puant ne semble pas être un endroit convenable pour passer de longues journées. En respirant (pas nécessairement profondément), on pouvait sentir une large gamme d'odeurs. Malheureusement pas de sorte de plus agréable. Il était impossible d'éliminer toutes ces odeurs, c'est pourquoi les courtisans utilisaient beaucoup de parfum. En règle générale, les parfums de cette époque avaient des arômes très lourds

d'origine animale tels que l'ambre gris ou le musc. Les pharmaciens de la cour créaient des sachets, qui étaient non seulement placés dans les coffres à linge et à vêtements, mais ils étaient également cousus en tenues aux aisselles ou aux cuisses. Quant au roi Louis XIV, il aimait aussi utiliser abondamment le parfum quand il était jeune. Louis XIV et sa mère portaient un parfum inspiré du chocolat quand il était gamin. Sa cour s'appelait « la cour parfumée ». Madame de Pompadour a commandé de généreuses fournitures de parfum, et le roi Louis a exigé un parfum différent pour son appartement chaque jour. La cour de Louis XIV a même été nommée en raison des parfums qui étaient appliqués quotidiennement non seulement sur la peau mais aussi sur les vêtements, les éventails et les meubles. Parfum substitué au savon et à l'eau. Malheureusement pour le roi, il cessait de supporter de fortes odeurs avec l'âge. C'est pourquoi ses serviteurs ouvraient toutes les fenêtres avant que le roi n'entre dans une pièce afin d'aérer tous les arômes de parfum. Une fois, le monarque n'a même pas laissé entrer sa maîtresse, Madame de Montespan dans sa voiture parce qu'elle fleurait si fort de parfum et des crèmes pour le corps. En même temps elle baignait dans de l'eau parfumée à la vanille – et on dit qu'elle a utilisé de fortes doses de

parfum, car elle ne pouvait pas supporter l'odeur de son amant royal.

L'odeur préférée du roi était le parfum des fleurs d'oranger. Et ce n'était pas seulement sa chambre qui avait cette odeur, mais l'essence a également été ajoutée aux fontaines de rue. Le parfum était censé résoudre non seulement un problème. En plus de déguiser les odeurs du corps humain, les parfums ont été utilisés pour cacher une odeur de salle de bain. Malgré l'existence des toilettes quelque peu publiques dans le château, leur état était souvent si terrible que certains habitants de Versailles se soulageaient dans divers coins et recoins. De plus, comme déjà mentionné, il y avait beaucoup de chiens vivant à Versailles qui, bien sûr, ne se préoccupaient pas de trouver des endroits spéciaux pour faire caca. Les chambres avaient des pots de nuit qui étaient vidés par des domestiques ou des valets de pied. Souvent, le contenu de ces pots était simplement versé par les fenêtres car les analogues des puisards modernes étaient généralement situés assez loin. Bien sûr, toutes ces choses n'amélioreraient pas l'odeur à l'intérieur du château. De plus, les domestiques emportaient des pots de nuit le long des couloirs de Versailles lors des visites de nobles et n'importe qui pouvait utiliser ces pots. Cependant, il n'y avait pas assez de « pots hygiéniques » pour tout le monde et

beaucoup de personnes se soulageaient derrière des rideaux sans attendre un valet de pied.

C'est tout cela, et la nécessité de couvrir l'odeur des gants puissamment odorants, qui a conduit à une utilisation répandue du parfum en France. Le cuir des gants était baigné dans l'urine et des huiles aromatiques étaient appliquées sur les peaux pour les ramollir, tout en atténuant l'impact de tout résidu nocif. Une légère odeur restait souvent. L'utilisation des parfums est devenue populaire avec le temps et en raison de son marché croissant dans la société occidentale, l'industrie de la parfumerie en France a été créée. Le XVIIème siècle a été le moment où l'activité parfum a explosé en France. Il est même arrivé au point où on a inventé des gants parfumés. Il y avait même une guilde créée spécialement pour les gantiers et les parfumeurs. L'union des gantiers et des parfumeurs s'est poursuivie jusqu'au XIXème siècle, le moment où le parfum a commencé à être porté sur le corps – et les parfumeurs ont créé leur propre entreprise.

La combinaison de l'odeur affreuse et de l'arôme enivrant du parfum a cependant contribué à la création de nombreuses recettes et technologies uniques pour la production de parfums.



Le Parfumeur, illustration de XVIIème siècle<sup>21</sup>

La France est rapidement devenue le centre européen de la parfumerie et de la cosmétique. La culture des fleurs pour leur essence de parfum, qui avait commencé au XIVème siècle, est devenue une industrie majeure dans le sud de la France, principalement à Grasse, maintenant considérée comme la capitale mondiale du parfum. Les utilisateurs ont commencé à se concentrer sur la séduction et l'ostentation, ce qui a conduit à la croissance de la popularité des flacons en verre élégants pour les parfums, les boîtes à bonbons, les

diffuseurs de parfum de fantaisie et les pots pourri pour diffuser les parfums d'ambiance. La faible conscience de l'hygiène personnelle et le désir de masquer d'autres parfums avec le parfum de fleurs et d'herbes ont paradoxalement contribué au développement de l'industrie, qui aujourd'hui n'est associée qu'à la pureté, au chic, au raffinement. Les essences les plus appréciées pour cet usage étaient la rose, le cerfeuil tubéreux et le jasmin. À cette époque, une nouvelle « perception olfactive » est née, elle est plus délicate et naturelle. Les hommes ont commencé à être plus enclins à l'hygiène. Cette tendance se retrouve à la fois avec la création des chambres dédiées aux toilettes et à la salle de bain, ainsi que la préférence générale pour les fragrances florales délicates et raffinées, comme celles fabriquées à Grasse et dans toute la France.

21

<https://www.sciencephoto.com/media/813753/view/the-perfumist-17th-century>

## **Bibliographie:**

<https://brightside.me/wonder-curiosities/how-versailles-during-the-time-of-louis-xiv-really-looked-and-smelled-like-773610/>

<http://www.diptyqueparis-memento.com/en/a-history-of-the-gestures-of-perfumery/>

<https://politech.pl/blog/kiedy-perfumy-maskowaly-inne-zapachy/>

[https://www.tailormadefragrance.com/en\\_int/history\\_of\\_perfume](https://www.tailormadefragrance.com/en_int/history_of_perfume)

<https://worldgoo.com/history-of-french-perfume/>

<https://www.independent.co.uk/life-style/fashion/features/the-history-of-french-perfume-impolite-animalistic-and-overtly-sexualised-a6882071.html>

<https://partylike1660.com/17th-century-hygiene-or-the-many-smells-of-versailles/>

<https://www.history.com/news/royal-palace-life-hygiene-henry-viii>

<https://brightside.me/wonder-curiosities/how-versailles-during-the-time-of-louis-xiv-really-looked-and-smelled-like-773610/>

<https://cour-de-france.fr/vie-quotidienne/corps-costume-et-parure/etudes-modernes/article/les-parfums-a-versailles-aux-xvii-et-xviii-siecles?lang=fr>

<https://www.national-geographic.pl/traveler/wszystko-co-trzeba-wiedziec-o-wersalu>

<http://www.ifp.uni.wroc.pl/data/files/pub->

[9593.pdf?fbclid=IwAR0V183iMMooysettXNxXaPApbH65vhZ2lbq0nHkklEc7CKKXHFOxbGYcUo](http://www.ifp.uni.wroc.pl/data/files/pub-9593.pdf?fbclid=IwAR0V183iMMooysettXNxXaPApbH65vhZ2lbq0nHkklEc7CKKXHFOxbGYcUo)

<https://wyborcza.pl/1,90535,19510332,wersal-fetor-przepychno-brudna-prawda-o-palacu-slonca.html?disableRedirects=true&fbclid=IwAR2rjNIUvsKaBusv7cwDa8MuaaLEYR98dhqoUkf7-Hoh4UA7ALntN-NSNTU>

<https://www.youtube.com/watch?v=YcBG0AjSlhc&t=18s>

<https://plume-dhistoire.fr/hygiene-a-versailles-bain-dentifrice-et-chaise-percee/>

Daria Laskowska  
Joanna Maciążek  
Dominika Ostapiuk

# **Manifeste d'une femme libérée - littérature érotique à l'exemple du roman de Catherine Millet**

## **EFFETS DE LA RÉVOLUTION SEXUELLE**

Après la révolution sexuelle des années soixante et soixante-dix, quand l'idéologie conservatrice de l'Église a déchu, la nouvelle génération, en suivant l'esprit du temps, a commencé à être plus ouverte au monde et a cherché une plus grande liberté de pensée. On peut noter ces changements en observant les mœurs sexuelles de la société. La transformation se manifestent par exemple par la présence de l'éducation sexuelle aux écoles, par l'augmentation du nombre de couples qui vivent en union libre ou dans une relation

homosexuelle, aussi bien que par les innovations technologiques et scientifiques dans le monde de la médecine (plusieurs moyens de contraception) ou le progrès du droit qui autorise l'avortement. Si on mentionne la révolution sexuelle, on ne doit pas ignorer les changements qui sont survenus dans la littérature à cause de cet événement. La sexualité fait partie intégrante de l'être humain, mais pour certaines raisons (morales, religieuses ou idéologiques), elle est considérée comme controversée et c'est pourquoi on la censure. Cependant, après la révolution sexuelle susmentionnée, ce sujet est devenu plus populaire et bien qu'un peu plus tôt, toutes les mentions directes du sexe étaient rapidement cachées, aujourd'hui les lecteurs semblent beaucoup plus indulgents et tolérants, ce que confirme une grande quantité des textes érotiques ou pornographiques facilement accessibles<sup>22</sup>.

## **HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE ÉROTIQUE**

En suivant l'histoire littéraire, on note que la sexualité est un sujet toujours actuel, parce qu'elle est déjà apparue dans la Bible, par exemple dans le « Poème des Poèmes » ou dans la « Cantique des

---

<sup>22</sup> Collectif, *Seksualność w najnowszej literaturze polskiej*, sous la rédaction de Tomasz Dalasiński,

Aleksandra Szwagrzyk, Paweł Tański, „Inter-Literatura-Krytyka-Kultura”, Toruń 2015, p. 8-10.

Cantiques » où Salomon décrit de façon explicite la passion amoureuse entre un homme et une femme. Ce thème circulait dans la littérature pendant tous les siècles, comme en témoigne sa présence dans un des écrits érotiques le plus anciens et le plus connus dans le monde entier — le Kâma-Sûtra. Ce livre a été écrit en Inde entre 340 et 520 après Jésus Christ et il sert d'inspiration pour les différentes positions sexuelles même aujourd'hui. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, Pierre Choderlos de Laclos cache les connotations érotiques entre les lignes dans les lettres d'amour de protagonistes de son livre « Les liaisons dangereuses ».

En parlant de l'histoire de la littérature érotique, on ne peut pas omettre le Marquis de Sade qui émane directement de l'érotisme, de la violence et de la cruauté dans ses oeuvres en abordant des thèmes durs pour l'époque comme la sodomie, l'inceste, les viols, etc. Quand il s'agit du sexe, de Sade est un libertin pur-sang, ce qui se manifeste dans ses textes concernant la sphère physique et le plaisir sexuel. « La Philosophie dans le boudoir » ou « Les Instituteurs immoraux » peut être un bon exemple de présenter la philosophie de Sade. L'ouvrage se présente comme une série de dialogues retraçant l'éducation érotique et sexuelle d'une jeune fille de 15 ans. Le concept de ce texte est de transformer une fille innocente lors d'une

visite de deux jours au domicile de Mme Saint-Ange en libertine. Dolmancé et l'hôtesse jouent principalement le rôle d'enseignants. Dolmancé organise constamment les rencontres sexuelles, grâce auxquelles l'adepte subit une initiation orale, anale et vaginale, accompagnée de compliments, des préliminaires fantaisistes, mais aussi de flagellation qui sert à l'augmentation de la sensibilité d'une fille. Dolmancé et Mme Saint-Age expliquent les termes érotiques et reproductifs et pour que leur signification soit bien comprise et mémorisée, les arguments théoriques et les définitions sont soutenus par la pratique. On peut remarquer de nombreux mots utilisés pour décrire les rapports sexuels typiques pour le dictionnaire de Sade: baiser (rznąć), sauter (pieprzyć się), fricoter (puszczać się), etc., ceux qui entraînent à décharger, à éjaculer (en particulier les femmes « inondent de sperme »).

Le XX<sup>e</sup> siècle est en pleine évolution quand il s'agit de la littérature érotique, parce que c'est le temps de la révolution sexuelle qui recouvre les changements substantiels du comportement et des mœurs sexuels. En 1954 « Histoire d'O », un roman érotique de Dominique Aury, sous le pseudonyme de Pauline Réage, a fait un vrai scandale à cause de sa protagoniste controversée — O, qui accepte

tous les supplices pour son amant, jusqu'à devenir totalement soumise. Si on sait l'histoire de la littérature qui traite de la sexualité, on observe les différents approches et styles d'écriture sur ce thème. Certains auteurs décrivent les actes sexuels plus directement et les autres de façon plus subtile. Là, la question se pose de savoir ce qu'est l'érotisme et ce qu'est la pornographie. En fait, établir une distinction entre ces deux notions est difficile, parce qu'il y a autant de têtes, autant d'avis et parfois, comme André Breton, théoricien du mouvement surréaliste, écrivain et poète français, a dit: « la pornographie [est] l'érotisme des autres<sup>23</sup> ».

## PORNOGRAPHIE ET ÉROTISME

« Le petit Larousse de la sexualité » mentionne trois traits caractéristiques de la pornographie: la sexualité comme structuration principale, la surenchère et l'explicité<sup>24</sup>. Ce premier signifie que l'oeuvre se passe autour de la sexualité et que les interactions entre les personnages impliqués dans l'intrigue du livre ont pour son objectif de les amener à l'acte sexuel. En fait, ce qui est essentiel

dans ce type d'écrits, c'est le fait qu'ils se concentrent sur la dimension sexuelle. Le deuxième trait, la surenchère, consiste à la pleine disponibilité des protagonistes à s'adonner à l'activité sexuelle de tout ordre. Enfin, l'explicité, alors l'obstination dans la transmission des informations. Dans les oeuvres pornographiques il n'y a pas de la place pour la subtilité, c'est un jeu avec l'obscénité.

Jacques Pauvert, éditeur et écrivain français, fondateur des éditions Pauvert, connues pour la réédition d'oeuvres interdites ou considérées comme marginales, constate que « l'érotique » est tout ce « qui appartient, qui a rapport à l'amour<sup>25</sup> » y compris les rapports sexuels aussi. Selon lui, on peut distinguer plusieurs traits de textes considérés comme les écrits érotiques:

1. qui outrage les bonnes mœurs (et/ou, pendant quelque temps, la religion);
2. dont l'intention « évidente » est d'exciter les passions sensuelles;
3. qui nie « les principes fondamentaux de la morale sociale, familiale ou individuelle » [...],
4. dont le langage, les tableaux, descriptions, etc., sont « indécents », « pornographiques », «

---

<sup>23</sup> André Breton, <https://fr.wikipedia.org/wiki/Érotisme>, page consultée le 4 janvier 2020.

<sup>24</sup> « Pornographie », dans *Le petit Larousse de la sexualité*, sous la direction du Dr Sylvain Mimoun, Larousse, Paris 2007, p. 682-683.

<sup>25</sup> Jacques Pauvert, *La littérature érotique*, Flammarion, Paris 2000, p. 10.

grivois », ou « obscènes » (ou tout autre qualificatif correspondant à l'impression produite)<sup>26</sup>.

Aujourd'hui, comme on peut lire dans « Le Petit Larousse de la sexualité », il est plus fréquent de voir l'érotisme associée à « l'amour physique <sup>27</sup> », mais aussi de montrer l'affection et les sentiments « par allusion ou mise en scène esthétique de l'objet du désir, en insistant sur la volupté de l'attente et de la suggestion sans que l'acte sexuel en soit la finalité obligée ». C'est-à-dire que l'érotisme est plus délicat, non comme la pornographie où les intentions des protagonistes sont dites directement.

Dans « L'Érotisme » de Georges Bataille, philosophe et écrivain français, on peut trouver une information que l'érotisme est une activité érotique, qui ne vise pas la procréation et dont le but est d'apprécier le rapport sexuel. Il ajoute que l'érotisme est ce qui distingue l'espèce humaine des animaux, parce que l'homme sait que ce type d'acte ne mène pas seulement à la reproduction, mais aussi procure le plaisir<sup>28</sup>.

## CATHERINE MILLET

L'exemple de la littérature érotique qui a fait un vrai scandale en France est « La vie sexuelle de Catherine M.

» écrit par Catherine Millet. L'auteure de cette oeuvre est une personnalité très importante dans le monde de l'art contemporain parisien. Elle est rédactrice en chef de la revue mensuelle Art Press et a organisé de multiples expositions et est une critique d'art appréciée. On peut citer quelques travaux comme « Yves Klein » (1992), « Dali et moi » (2005) or « L'art contemporain: Histoire et géographie » (2006) mais c'est « La vie sexuelle de Catherine M. » qui contient l'infinité d'érotisme. Ce livre constitue une oeuvre érotique ou pornographique. C'est une autobiographie, dont l'un des traits les plus pertinents est que la sexualité et le langage plein d'expressions connotées au sexe. La façon dont l'auteure décrit ses nombreux actes sexuels est parfois nommée la vulgarité extrême et directe<sup>29</sup>. Le texte de Millet était une sensation en 2001, et après la publication du livre, il a été traduit en quarante langues.

## « LA VIE SEXUELLE DE CATHERINE M. » DE CATHERINE MILLET – UNE MANIFESTE D'UNE FEMME LIBÉRÉE

---

<sup>26</sup> *Ibid.*, p. 9.

<sup>27</sup> « Érotisme », dans *Le petit Larousse de la sexualité*, sous la direction du Dr Sylvain Mimoun, Larousse, Paris 2007, p. 309.

<sup>28</sup> Georges Bataille, *L'érotisme*, Éditions de Minuit, Paris 1957, p. 17.

<sup>29</sup> José Santaemilia, *La vie sexuelle de Catherine M.: A journey through 'woman', 'sexual language' and 'translation'*, Valencia: Universitat de València.

« La vie sexuelle de Catherine M. » est un roman érotique dont le personnage principal est une femme d'âge moyen, attirante et magnétisant les hommes... et les femmes. Catherine M. est professionnellement active, indépendante financièrement. Elle est critique d'art contemporain, alors elle exerce un métier prestigieux et elle occupe une position privilégiée dans la société. Néanmoins, ces cas ne sont pas importants dans l'espace littéraire. L'attention du personnage se concentre sur le sexe, qui fait partie intégrante de la vie de Catherine M. Pour elle, le sexe est quelque chose de naturel – comme son travail ou comme le fait de manger et est si important comme la respiration, une activité indispensable pour vivre. Elle le traite comme le plaisir et pas comme la procréation. Catherine M. parle de sexe directement, sans honte. Le tabou social disparaît et le sexe n'est plus une activité qu'une femme ne doit pas avouer. L'auteure n'utilise pas les euphémismes qui brouillent la réalité. Comme dans le cas de Sade, l'auteure appelle très explicitement l'acte sexuel, mais il existe une différence majeure entre les oeuvres de Sade et de Millet – finalement, c'est le point de vue d'une femme qui a des relations sexuelles et

---

<sup>30</sup> Catherine Millet, *La vie sexuelle de Catherine M.*, Éditions du Seuil, Paris 2001, p. 18.

dont le sexe fait le plaisir! Elle présente ses désirs, ses fantaisies et ses sensations sans gêne et sans aucune barrière linguistique. Le personnage principal n'a aucune résistance à avouer qu'elle « aime beaucoup sucer les bites », qu'elle a participé « dans les plus vastes partouzes »<sup>30</sup> auxquelles il pouvait se trouver jusqu'à cent cinquante personnes. De plus, elle ajoute qu'elle prenait le sexe des participants de cet événement « selon toutes les modalités : dans les mains, dans la bouche, par le con et par le cul »<sup>31</sup>. Dans un livre de Millet, une femme n'est plus subordonnée à un homme, elle n'appartient pas à lui – c'est une transaction groupée où les partenaires fournissent les services mutuels pour atteindre le plaisir commun.

## **LA DÉNOMINATION DES PIÈCES INTIMES DU CORPS HUMAIN**

Dans un texte érotique, les parties intimes du corps apparaissent sans aucun doute sur chaque page, mais leur dénomination est une activité linguistique très difficile, car malgré le fait qu'elles sont des éléments indissociables du corps humain de chaque personne, elles sont considérées comme celles dont on devrait avoir honte. Il existe des dictionnaires spécialisés (par exemple *Dictionnaire*

<sup>31</sup> Catherine Millet, *La vie sexuelle de Catherine M.*, Éditions du Seuil, Paris 2001, p. 18.

érotique de Pierre Guiraud) dans lesquels le nombre de mots et de phrases appelant le pénis et le vagin est énorme. Certains d'entre eux sont utilisés dans le discours scientifique, certains dans le langage familier, d'autres sont considérés comme extrêmement vulgaires. Quels mots Millet utilise-t-elle pour décrire ses conquêtes érotiques? C'est une vraie mosaïque linguistique, parce que, à la fois, l'auteure emploie des termes neutres, soulignant l'hédonisme des participants, mais il y a aussi un grand nombre d'expressions vulgaires.

*Claude avait une belle bite, droite, bien proportionnée, et les tout premiers accouplements m'ont laissé le souvenir d'une sorte d'engourdissement, comme si j'avais été raidie et obturée par elle. Quand André s'était débraguetté à hauteur de mon visage, j'avais été étonnée de découvrir un objet plus petit, plus malléable aussi parce que, à la différence de Claude, il n'était pas circoncis. Une bite immédiatement décalottée s'adresse au regard, elle fait naître l'excitation par son apparence de monolithe lisse, tandis qu'un prépuce qu'on peut faire aller et venir, qui découvre le gland comme une grosse bulle qui se forme à la surface d'une eau savonneuse, suscite une sensualité plus fine, sa souplesse se propageant en ondes jusqu'à l'orifice du corps partenaire. La bite de Ringo était plutôt de la famille de celle de Claude, celle du garçon timide plutôt de celle d'André, celle de l'étudiant appartenait à une catégorie que je reconnaitrai plus tard, de celles qui, sans être particulièrement grosses mais peut-être en raison d'une enveloppe cutanée plus dense, procurent dans la main une immédiate sensation de consistance. J'apprenais que chaque sexe appelait de ma part des gestes, voire des comportements différents.<sup>32</sup>*

---

<sup>32</sup> Catherine Millet, *La vie sexuelle de Catherine M.*, Éditions du Seuil, Paris 2001, p. 16.

Dans ce fragment du roman « La vie sexuelle de Catherine M. » on remarque que l'auteure dénomme le sexe des hommes comme une « bite » qui selon les dictionnaires multiples est un mot vulgaire. Cependant, Millet ne valorise pas ce nom. De plus, dans le récit érotique, ou même à la limite de la pornographie, il semble complètement neutre. L'auteure utilise ce type de vocabulaire tout au long de son roman, parce qu'il est direct et adéquat. En observant cette manière d'exprimer caractéristique, on peut déduire que Millet ne ressent pas d'embarras et les mots qu'elle utilise, employés comme les synonymes des parties intimes du corps n'ont aucune charge de vulgarité – ils ne sont ni péjoratifs, ni amélioratifs.

## CONCLUSION

La sexualité était, est et sera présente dans nos vies alors que nous pouvons également la retrouver dans des textes littéraires. On la retrouve dans la Bible, chez Sade, chez Aura et enfin chez Catherine Millet, qui a créé une sorte de manifeste. Son livre qui est courageux et honnête, témoigne de notre époque où les femmes sont libres, libérées et conscientes de leurs besoins.

L'auteure, pour qui le sexe est une partie de la vie aussi naturelle que l'alimentation ou le travail, présente sans précédent des descriptions détaillées de l'acte d'amour, les organes sexuels, les positions sexuelles ou les méthodes de pénétration.

Millet contribue à un changement de mentalités et à la sortie des tabous. Une femme moderne, en lisant ce roman, ressent sans aucun doute l'influence d'une approche moderne de la sexualité, qui peut augmenter son sentiment de libération.

## Bibliographie

- Aron Paul, Saint-Jacques Denis, Viala Alain, *Le dictionnaire du littéraire*, Presses Universitaires de France, Paris 2002.
- Bataille Georges, *L'erotisme*, Paris, Éditions de Minuit, 1957.
- Bataille Georges, *Erotyzm*, trad. Maryna Ochab, Słowo/Obraz Terytoria, Gdańsk 1999.
- Bataille Georges, *Historia erotyzmu*, trad. Ireneusz Kania, Wydawnictwo Aletheia, Warszawa 2008.
- Breton André, <https://fr.wikipedia.org/wiki/Érotisme>, page consultée le 4 janvier 2020.
- De Laclos P. Ch., *Niebezpieczne związki*, trad. Tadeusz Boy-Żeleński, Bellona, Warszawa 2014.
- Collectif, *Le petit Larousse de la sexualité*, sous la direction du Dr Sylvain Mimoun, Larousse, Paris 2007.
- Collectif, *Seksualność w najnowszej literaturze polskiej*, sous la rédaction de Tomasz Dalasiński, Aleksandra Szwagrzyk, Paweł Tański, „Inter-. Literatura-Krytyka-Kultura”, Toruń 2015.
- Collectif, *Traduire le texte érotique*, sous la direction de Boulanger, Pier-Pascale, Figura, Montréal 2013, <<http://oic.uqam.ca/fr/publications/traduire-le-texte-erotique>>, consulté le 4 janvier 2020.
- Évrard Franck, *La Littérature érotique ou l'écriture du plaisir*, Éditions Milan, Toulouse 2003.
- Guiraud Pierre, *Dictionnaire érotique*, Payot, Paris 1993.
- James E. L., *Pięćdziesiąt twarzy Greya. Tom 1*, trad. Monika Wyrwas-Wiśniewska, Wydawnictwo Sonia Draga, Katowice 2012.
- Kociemba-Żulicka Justyna, *Medycznie, wulgarnie czy metaforycznie? O męskich narządach płciowych we współczesnej prozie*, [w:] *Język — stereotyp — przekład*, red. Elżbieta Skibińska, Marcin Cieński, Dolnośląskie Wydawnictwo Edukacyjne, Wrocław 2002.
- Millet Catherine, *La vie sexuelle de Catherine M.*, Éditions du Seuil, Paris 2001.
- Millet Catherine, *Życie seksualne Catherine M.*, trad. Gilewski Wojciech, Gręda Regina, Albatros, Warszawa 2002.
- Pauvert Jacques, *La littérature érotique*, Flammarion, Paris 2000.

Réage Pauline, *Histoire d'O*, Pauvert, Paris 1999.

Marlena Garncarz

Aleksandra Wąchocka

# La France pendant l'épidémie de coronavirus

En commençant à discuter du sujet de l'épidémie de coronavirus, il faut premièrement expliquer la signification du terme "coronavirus". Ce nom provient du latin et signifie « virus à couronne ». Le terme vient de virions visibles sous un microscope avec de grandes tubercules convexes qui ressemblent à une couronne solaire. Les hôtes idéaux pour les coronavirus sont entre autre les oiseaux et les chauves-souris.

Récemment on a découvert trois types de coronavirus responsables de graves pneumopathies : le SARS-CoV qui est un pathogène grave du syndrome respiratoire aigu en 2002-2004, ensuite le MERS-CoV celui du syndrome respiratoire du Moyen-Orient à partir de 2012 et le SARS-CoV-2, une maladie apparue en Chine en 2019, appelée Covid-19. Ce dernier type de coronavirus a provoqué une sévère pandémie en 2020.<sup>33</sup>

Le coronavirus est dangereux pour plusieurs raisons, il est très contagieux parce que chaque personne infectée va contaminer au moins 3 personnes en l'absence de mesures de protection et aussi pour la raison qu'une personne contaminée qui ne ressent pas encore de symptômes, peut contaminer d'autres personnes. Les symptômes principaux du coronavirus sont avant tout la fièvre ou la sensation de fièvre (frissons, chaud-froid) et la toux. D'autres troubles associés aux infections virales ce sont: maux de tête, courbatures, fatigue. Chez les personnes développant des formes plus graves, on trouve des difficultés respiratoires qui peuvent mener jusqu'à une hospitalisation en réanimation et au décès. Les symptômes secondaires à des allergies respiratoires peuvent ressembler au COVID-19, notamment la toux et les difficultés respiratoires pendant des crises d'asthme. S'il agit des crises d'asthme, celles-ci sont le plus souvent de brève durée, variables et réversibles. Le coronavirus touche toutes les classes d'âge, aussi les plus jeunes, chez qui on constate aussi des complications ou des formes graves. La médiane des personnes hospitalisées est de 58 ans. L'infection au coronavirus conduit à des décès surtout

---

<sup>33</sup> <https://fr.wikipedia.org/wiki/Coronavirus>

<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

chez les personnes âgées et les plus fragiles :

- Les + de 60 ans représentent environ 90% des décès.

- Les + de 70 ans représentent environ 80% des décès.

- Les + de 80 ans représentent environ 60% des décès.

Notre immunité, notre âge, nos pathologies associées ont une grande influence à l'infection au coronavirus., par contre nos corps ne réagissent pas tous de la même manière au virus. Comme les plus sensibles sont considérées les "personnes à risques", et il existe des recommandations spéciales de prise en charge dans ces situations.

### **1. Le début de l'épidémie en France. (la date, le nombre de personnes infectées)**

En France, le 24 janvier a eu lieu la confirmation des premiers cas confirmés de COVID-19 par Agnès Buzyn, ministre des solidarités et de la Santé et le déploiement d'affiches d'information dans les aéroports.

Le 25 janvier a mis en place une procédure d'identification des cas contacts personnalisée et quotidienne via les ARS, mise en place d'un accueil spécifique des voyageurs arrivant de Chine, Hong-Kong et Macao à Paris Charles de Gaulle et Saint-

Denis de la Réunion. Le 26 janvier a eu lieu la première Réunion interministérielle présidée par le Premier Ministre. Le 8 février : l'apparition de plusieurs cas autour d'un cas initial en Haute-Savoie. Les cinq cas confirmés de COVID-19, 4 adultes et un enfant, ont été hospitalisés ainsi que six autres proches. l'Agence régionale de Santé d'Auvergne-Rhône-Alpes a créé une cellule de crise pour observer la situation et retrouver l'ensemble des cas contacts. Les trois établissements scolaires fréquentés par l'enfant infecté ont été fermés pendant deux semaines par mesure de précaution et pour mener un test diagnostique. Le 13 février on a commencé à activer un plan d'organisation de la réponse du système de santé (ORSAN) pour mobiliser le système de santé pour se préparer à une éventuelle circulation active du COVID-19 sur le territoire français.

En France, le 14 février apporte le premier décès d'un patient âgé de 80 ans hospitalisé des suites du coronavirus.<sup>34</sup>

### **2. Les régions de France les plus menacées.**

Au 3 mai 2020, la France comptait 130 979 cas confirmés de Covid-19 et 24 895 décès selon le dernier point du Ministère de

---

<sup>34</sup> <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

la Santé. Un excès de mortalité est particulièrement marqué dans les régions Grand Est et Île-de-France qui est la plus grande agglomération de France. Quatre régions : Île-de-France, Grand Est, Auvergne-Rhône-Alpes, Hauts de France regroupent 72% des cas hospitalisés. Selon les statistiques, les régions les plus menacées ce sont:

- l'Île-de-France avec un nombre total de 10 685 infectés, dont la plupart à Paris.
- le Grand-Est qui compte 3 798 cas de personnes infectées par un coronavirus.
- l'Auvergne-Rhône-Alpes avec un nombre de 2 482, dont la majorité se trouve à Lyon.
- les Hauts-de-France qui compte également plus de plusieurs milliers de cas, et plus précisément 2224. Le plus grand nombre de cas tombe sur la ville de Lille.

Deux régions: Bourgogne-Franche-Comté et Provence-Alpes-Côte d'Azur ont plus de mille cas d'infection, plus précisément: 1143 et 1503. Les autres régions de France, à savoir la Normandie, la Bretagne, Pays de la Loire, la Nouvelle-Aquitaine, l'Occitanie et le Centre-Val de Loire comptent moins de 1000 cas (source avis du 3 mai 2020).

Le taux de létalité est aujourd'hui évalué autour de 2 ou de 2,2%, contre 4% ou 5% au début de l'épidémie et le taux de

nouveaux cas dans la population sur une période reste tout le temps élevé. Malheureusement, le système local de test de cas n'est pas encore prêt.

Chaque jour, on peut observer une carte des régions classés en fonction de l'évolution de l'épidémie de coronavirus qui est actualisée. Tous les indicateurs sont suivis pour vérifier chaque département. Le 7 mai, les résultats permettront d'indiquer les régions qui basculent le 11 mai et seront marqués avec deux couleurs: rouge et verte, selon les circulations du virus. La deuxième phase débutera le 11 mai et durera jusqu'au 2 juin. Cela permettra de vérifier si les mesures mises en œuvre permettront de vaincre l'épidémie et de passer aux prochaines étapes.<sup>35</sup>

### **3. Le confinement (sa durée, les restrictions)**

Le confinement d'une personne ou une quarantaine vise à maintenir une personne à son domicile. Les personnes qui doivent se mettre en quarantaine ce sont toutes les personnes infectées au coronavirus et qui sont entrées en contact avec une personne testée positif au coronavirus (= cas confirmé). Le confinement est

---

<sup>35</sup> [https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus/strategie-de-deconfinement:](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus/strategie-de-deconfinement)  
<https://sante.journaldesfemmes.fr/maladies/2605417->

[coronavirus-france-direct-carte-deconfinement-11-mai-departements-rouge-vert-masque-mort-monde-espagne-bilan-direct/](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus/strategie-de-deconfinement-11-mai-departements-rouge-vert-masque-mort-monde-espagne-bilan-direct/)

« *actuellement la seule stratégie réellement opérationnelle, l'alternative d'une politique de dépistage à grande échelle et d'isolement des personnes détectées n'étant pas pour l'instant réalisable à l'échelle nationale* » (source avis du 23 mars 2020).

Le 14 mars 2020, après la fermeture des écoles, la France a pris les dispositions *nécessaires* qui visent à fermer au public de tous les commerces jusqu'au 11 mai sauf les magasins alimentaires et pharmacies, ainsi que les commerces et restaurant qui offrent la vente à emporter. Le 13 avril 2020 Emmanuel Macron a annoncé le prolongement de la durée du confinement en France de près de quatre semaines soit jusqu'au lundi 11 mai 2020 (date de fin du confinement). C'est la deuxième prolongation du confinement après un premier allongement de deux semaines pris fin mars. La durée de confinement en France a d'abord été décidée pour une durée de deux semaines:

- jusqu'au dimanche 29 mars 2020 pour fermer des écoles
- jusqu'au mardi 31 mars 2020 pour le confinement à son domicile, qui était allongée de deux semaines, jusqu'au 15 avril.

Le prolongement de la fermeture des écoles a été établi jusqu'au lundi 11 mai, tombe après la fin de la période de vacances scolaires de printemps, à savoir: une reprise des cours :

- trois semaines après la fin des vacances pour la zone C (académies de Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles)
- deux semaines après la fin des vacances pour la zone B (académies d'Aix-Marseille, Amiens, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Normandie, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Strasbourg)
- une semaine après la fin des vacances pour la zone A (académies de Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers)

Actuellement, en France le stade du plan de lutte du gouvernement contre l'épidémie de Covid-19 est le niveau 3, qui en compte quatre :<sup>36</sup> Au 16 juin, la France est encore au stade 3, dans lequel on constate que le virus circule et qu'il est transmis sur l'ensemble du territoire:

- stade 4 : pas encore activé
- stade 3 : depuis le 14 mars

---

<sup>36</sup> <https://www.toutsurmesfinances.com/vie-pratique/a/confinement-coronavirus-france>  
<https://www.toutsurmesfinances.com/vie-pratique/a/confinement-coronavirus-france>

- stade 2 : depuis le 29 février
- stade 1 : depuis le 24 janvier (apparition des premiers cas importés confirmés en France)

Nous pouvons le diviser en quatre stades ou niveaux :

- niveau 1 : freiner l'introduction du virus dans le pays
- niveau 2 : limiter la propagation du virus
- niveau 3 (stade actuel) : limiter les conséquences de la circulation du virus
- niveau 4 : accompagnement du retour à la normale.

Le stade actuel (le troisième) du plan gouvernemental de lutte contre le Covid-19 a pour objectif contenir la circulation du virus sur le territoire national. Les mesures prises par le gouvernement du stade 3 sont les suivantes:

- fermeture jusqu'au 11 mai 2020 des services accueillant du public non indispensables à la vie du pays (sauf: magasins d'alimentation, pharmacies, banques, stations essence, bureaux de tabac et de presse).
- interdiction des sorties du domicile prolongée jusqu'au 11 mai.
- report des interventions et hospitalisation non urgentes.

En concluant, toutes les annonces d'Emmanuel Macron faites lors de son allocution du 16 mars 2020 pour lutter contre la propagation du Covid-19 sont les suivantes :

- limitation des déplacements « au strict nécessaire » à partir du mardi 17 mars pour 15 jours au moins
- interdiction des réunions familiales et amicales
- on peut sortir seulement pour faire les achats de première nécessité, pour aller au travail ou pour la pratique sportive individuelle,
- la possibilité de sortir son chien ou de prendre l'air
- réquisition des taxis et des hôtels pour les personnels de santé
- suspension des voyages hors d'Europe pendant 30 jours (fermeture des frontières à l'entrée de l'Union européenne et de l'espace Schengen)
- report d'échéances fiscales et sociales pour les petites entreprises en difficulté
- l'interdiction de se retrouver en groupe à l'extérieur
- l'instauration d'une amende portée de 38 à 135 euros pour violation de ces règles

#### 4. Que dit-on du coronavirus? - faux messages.

« Dans un monde où l'information est une arme et où elle constitue même le code de la vie, la rumeur agit comme un virus, le pire de tous car il détruit les défenses immunitaires de sa victime. » Jacques Attali.

La citation ci-dessus de Jacques Attali est une représentation parfaite de ce qui se passe dans tous les milieux sociaux. Les mots cités n'ont pas été utilisés sans but. Il s'agit de faire prendre conscience à ceux qui croient en toutes informations qui circulent. Actuellement, il existe de nombreuses théories, messages contenant de mauvais conseils, astuces et faux remèdes pour la prévention de coronavirus. Il est parfois difficile de distinguer les informations scientifiques confirmées des rumeurs pseudo-scientifiques ou des inquiétudes démesurées. Ces faux messages sont facilement disponibles et se propagent à chaque tour. Et voici les plus populaires d'entre eux:

- Le Covid-19 est sensible à la chaleur.
- Les boissons chaudes et les bains de bouche, ça nous permet de combattre le virus.
- Il faut tout désinfecter à la maison avec de l'eau de javel.

- Il est nécessaire de laver ses vêtements plus souvent et à haute température.
- L'homéopathie peut prévenir la maladie du coronavirus.
- Les jeunes sont de plus en plus touchés par le Covid-19.
- Il faut laisser les courses dehors ou au congélateur pour les décontaminer.<sup>37</sup>
- La vitamine C est un moyen de prévention ou de traitement contre le Covid-19.
- Les animaux domestiques peuvent être infectés.
- La pulvérisation d'alcool ou de chlore sur tout le corps peut tuer le virus.
- Le coronavirus est transmis par la nourriture chinoise.
- Le virus a été créé par les Américains.
- Le temps froid et la neige tuent le coronavirus.
- Le virus touche seulement les personnes âgées.
- La cocaïne est un traitement contre Covid-19.
- Le coronavirus est un mélange de SRAS et de VIH et il a été créé en laboratoire.
- Le virus peut être transmis via des objets sujets à de nombreux échanges.
- Le Covid-19 est transmis par les moustiques.
- Le sèche-mains ou les "désinfections UV" tuent le coronavirus.

---

<sup>37</sup> <https://www.franceculture.fr/sciences/coronavirus-covid-19-epidemie-infox-fake-news>

- Les antibiotiques sont efficaces face au virus.

- Il existe des remèdes naturels pour le Covid-19.<sup>38</sup>

Maintenant, lisez-les encore une fois. Avez-vous relu? Bien et n'oubliez pas que ce sont de faux messages auxquelles on ne devrait pas croire. Il existe des sources qui contiennent des informations vérifiées et cet article en fait partie.

Uniquement en suivant des sources fiables et vérifiées, les informations seront « notre arme » et les rumeurs qui Jacques Attali nomme le « virus » ne constitueront aucune menace et ne nous inquiéteront pas. La pensée d'Atali devrait être une lampe qui s'allume lorsqu'on entend de nouvelles informations incertaines sur le coronavirus. Elle permettra à tous de maintenir le sens commun et elle assurera la paix en ces temps incertains, pleins de faux messages.

## Conclusions

Un virus découvert à Wuhan en 2019 a entraîné la contamination de plus de 6,27 millions de personnes et le décès de 375 600 personnes selon les dernières statistiques de l'Université John Hopkins. En France, selon le ministère de la Santé, au 1er juin 2020, le coronavirus a contaminé de 152 091 personnes confirmés et causé 28 833 décès. Selon l'Organisation Mondiale de la Santé Concernant le Coronavirus, la France est le 7e pays du monde le plus touché en nombre de cas et le 5e en terme de mortalité (mise à jour le mardi 2 juin 2020).<sup>39</sup>

En résumant la situation actuelle qui est difficile pour tous les pays, nous devrions prendre soin de notre santé et protéger les autres en suivant les conseils mentionnés dans l'article.<sup>40</sup>

---

<sup>38</sup> <https://www.doctissimo.fr/sante/epidemie/coronavirus-chinois/coronavirus-fausses-infos#>

<sup>39</sup> <https://sante.journaldesfemmes.fr/maladies/2605417-coronavirus-france-monde-cas-deces-carte-usa-espagne->

<bresil-italie-appli-stopcovid-gouvernement-chiffres-bretagne-aides-soldes-restaurant-bars/>

<sup>40</sup> <https://www.who.int/fr/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/advice-for-public>

## **Bibliographie**

<https://fr.wikipedia.org/wiki/Coronavirus>

<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

<https://sante.journaldesfemmes.fr/maladies/2605417-coronavirus-france-monde-cas-covid-mort-bilan-usa-bresil-vacances-stats-decree/>

<https://www.toutsurmesfinances.com/vie-pratique/a/confinement-coronavirus-france>

<https://www.franceculture.fr/sciences/coronavirus-covid-19-epidemie-infox-fake-news>

<https://www.doctissimo.fr/sante/epidemie/coronavirus-chinois/coronavirus-fausses-infos#>

<https://sante.journaldesfemmes.fr/maladies/2605417-coronavirus-france-monde-cas-covid-mort-bilan-usa-bresil-vacances-stats-decree/>

<https://www.who.int/fr/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/advice-for-public>

Magdalena Dziurzyńska

Paulina Gabryluk

# **La France, le plus grand bordel d'Europe ?**

La prostitution est à la fois une institution sexuelle et économique, et elle est également fortement sexuée. La majorité des prostituées sont des femmes et une majorité encore plus grande de clients sont des hommes. Alors que la prostitution masculine est largement tolérée, la prostitution féminine est généralement considérée comme une forme de déviance sociale et sexuelle, et les sciences sociales traditionnels ont traditionnellement reproduit de telles attitudes dans leurs recherches sur le sujet.

Les perceptions de la prostitution sont basées sur des valeurs culturellement déterminées qui diffèrent d'une société à l'autre. Dans certaines sociétés, les prostituées ont été considérées comme membres d'une profession reconnue tandis que dans d'autres, elles ont été rejetées, injuriées et punies de lapidation, d'emprisonnement et de mort. Peu de sociétés ont exercé la même sévérité envers les clients; en effet, dans de nombreuses

sociétés, les clients subissent peu ou pas de répercussions juridiques. Dans certaines cultures, la prostitution a été exigée des jeunes filles comme rite de puberté ou comme moyen d'acquérir une dot, et certaines religions ont exigé la prostitution d'une certaine classe de prêtresses. Il existe donc une variété d'approches en matière de traitement de la prostitution.

On peut dire que la France a une histoire riche en matière de la prostitution, et elle remonte même à la première période de la domination romaine. La prostitution en France a évolué au cours des âges avec des époques différentes, par exemple de tolérance générale ou répression occasionnelle. À l'époque napoléonienne, la France est devenue le modèle de l'approche réglementaire de la prostitution. Depuis, la prostitution s'est développée en France et il y a eu une longue période pendant laquelle les maisons closes étaient tolérées et légales. Les prostituées n'étaient pas marginalisées, mais intégrées dans la société où elles avaient un rôle à jouer. Au XIXe siècle, cependant, un changement de politique est devenu apparent.

"La France est le plus grand bordel d'Europe", a déclaré Adolf Hitler, lisant en 1942 des rapports sur le reste de ses soldats et officiers. Cette opinion est partagée par les commandants des marines américains qui apparaissent à Paris deux ans plus tard.

Ce travail va donc essayer de vérifier si cette affirmation est vraie. Il va analyser l'évolution historique de la prostitution et les statistiques précédentes et modernes, pour voir où se trouve la France par rapport à d'autres pays.

Chacun de nous a probablement entendu l'expression « le plus vieux métier du monde », utilisée pour la première fois en 1888 par Rudyard Kipling, dans son roman intitulé *Sur le mur de la ville*. Au début du XXe siècle, alors que la question de la prostitution aux États-Unis était débattue, les professionnels de la santé ont commencé à l'utiliser, mais aussi à la reformuler, ce qui a fait de la citation un dicton couramment utilisé. Nous pouvons être d'accord ou en désaccord avec Kipling, mais le fait est que la prostitution n'est pas une invention de notre temps, elle accompagne l'homme depuis des siècles.

Dans certaines sociétés européennes primitives en Chaldée, en Inde, en Egypte et dans tout l'Orient, la prostitution était associée au concept d'hospitalité. C'est à dire quelles différentes femmes de la maison ont été offertes aux hôtes de passage, de plus, les prêtres de certaines divinités ont également bénéficié de ce privilège<sup>41</sup>. La prostitution de nature

religieuse était également présente dans les rituels sacrés, tels que les orgies pendant les Saturnales ou en Mésopotamie, où la femme désirait se prostituer au moins une fois dans sa vie pour rendre hommage à la déesse de la fertilité<sup>42</sup>. Avec le temps, cependant, cela devient un phénomène social et malgré la présence de ces rites, cela commence à se désacraliser.

Dans la Grèce antique, la prostitution était répandue et n'était pas interdite, mais dans cette société patriarcale, il y avait une distinction entre épouses et prostituées – selon Démosthène, les courtisanes doivent donner du plaisir, et les épouses doivent accoucher et élever des enfants. Alors que la prostitution se propage, Solon va la normaliser – les revenus des maisons closes vont au trésor public, les fonctionnaires sont chargés de fixer les taxes, de contrôler les prix et de surveiller ces établissements. En plus des esclaves pornai, qui appartiennent à l'État y qu'on retrouve dans les bordels de Solon, il y a aussi les Pallaques, des prostituées classiques, les Hétaïres, courtisanes aux prétentions plus élevées ou Auletrides, qui, en plus de la prostitution, traitaient d'activités telles que le chant ou la pratique de la flûte<sup>43</sup>.

---

<sup>41</sup>[http://www.fondationscelles.org/pdf/FT1\\_breve\\_histoire.pdf](http://www.fondationscelles.org/pdf/FT1_breve_histoire.pdf)

<sup>42</sup><http://www.racontemoilhistoire.com/2017/10/prostitution/>

<sup>43</sup>[http://www.fondationscelles.org/pdf/FT1\\_breve\\_histoire.pdf](http://www.fondationscelles.org/pdf/FT1_breve_histoire.pdf)

À Rome, il y avait une loi contre le proxénétisme mais pas contre la prostitution, qui en réalité était difficile à contrôler et ce contrôle était inefficace. À partir du IIe siècle après JC, les prostituées doivent acheter une licence pour exercer leur profession, ce qui permet au Trésor de profiter de la prostitution. Cependant, cette profession ne se porte bien que jusqu'à l'arrivée de la religion monothéiste, qui veut supprimer la prostitution.<sup>44</sup>

Au début du Moyen Âge, la religion est contre la prostitution – l'Église catholique la condamne et reconnaît les prostituées comme des pécheurs qui devraient être poursuivis. Cependant, au fil du temps, la situation évolue et l'Église change d'approche, intervient en encourageant les dirigeants à tolérer la prostitution. Certaines autorités tentent de lutter contre la prostitution, comme Saint Louis en 1254 ou en 1258, mais sans succès, les bourdeaux sont ouverts loin du centre-ville et des édifices religieux, soi-disant « Bonnes-rues ». Certaines autorités ecclésiastiques récoltent les bénéfices des maisons de tolérance, par exemple à Strasbourg ou à Rome, même ils participent à ce qui s'y passe.<sup>45</sup>

Lorsque la Renaissance vient avec la redécouverte de l'Antiquité, la libération

des mœurs s'épanouit. Le corps est reconsidéré, non plus comme subordonné à l'âme. C'est l'âge d'or pour les grandes courtisanes, pour les filles de la rue et des lupanars. Sous le règne de François 1er, il y a 6 000 prostituées à Paris pour 150 000 habitants.

Avec la Réforme et la Contre-Réforme, les normes changent à nouveau et la moralité est de retour. En outre, le problème de la syphilis incite les autorités à lutter contre la prostitution. En France, une Ordonnance de 1560 supprime les bourdeaux, mais le problème persiste, les filles n'ont nulle part où aller, alors elles continuent leur pratique. Cette fois, elles ne se démarquent pas avec leurs tenues et se mélangent avec d'autres femmes dans la rue. Leur situation change avec les dirigeants – Henri IV permet donc la réouverture de certaines maisons pour protéger la vertu des femmes honnêtes, Louis XIII est également assez tolérant. Cependant, Louis XIV prend des mesures très strictes contre la prostitution, punissant physiquement les prostituées et les clients, ainsi que les syphilités. Tous ceux qui sont pris pour du racolage sont envoyés à la Salpêtrière ou en prison, et lorsqu'ils sont à nouveau libres et se démoralisent, on leur coupe le nez ou les oreilles.<sup>46</sup>

---

<sup>44</sup>*Ibid.*

<sup>45</sup>*Ibid.*

<sup>46</sup><http://www.racontemoilhistoire.com/2017/10/prostitutio>  
on/

Louis XV assouplit quelque peu ces mesures, il tolérait la prostitution et préférait réglementer la pratique plutôt que l'interdire. Son successeur pensait de même, mais il a augmenté ces sanctions.

Après la chute de l'Ancien Régime, les prostituées marchaient librement dans les rues de Paris (notamment dans le quartier Palais-Royal) et leurs noms se retrouvaient dans divers almanachs : *Almanachs des adresses des demoiselles de Paris*, *Tarif des filles du Palais-Royal* ou *Nouvelle liste des plus jolies femmes publiques de Paris*.

Napoléon Bonaparte a créé le registre de la prostitution parisienne, il a introduit l'inspection et la régularisation des prostituées, et une visite médicale obligatoire a été mise en place pour supprimer l'épidémie de syphilis. La réglementation de la prostitution en France et en Allemagne se répandent progressivement à travers l'Europe.

Sous la France de Vichy, la prostitution occupe une place importante, c'est durant cette période que le pays est le lupanar d'Europe. Les maisons closes sont réglementées, les filles sont extrêmement surveillées ainsi que leur hygiène, parce que chaque contamination d'un soldat allemand cause leur déportation. Au moment de la

libération, certaines maisons, dans lesquelles des soldats allemands étaient servis, ont été fermées, d'autres s'ouvrent, en particulier pour les soldats américains.<sup>47</sup>

La situation a changé en 1946, lorsque Marthe Richard a convaincu le Parlement de fermer toutes les maisons closes. De plus, la prostitution dans la rue est interdite. La politique est clairement abolitionniste, cependant, comme le montre l'histoire, aucune loi ne peut éliminer complètement la prostitution.

Ainsi, nous avons déjà vu que le point de vue du pouvoir, de la législation ou de la religion à l'égard de la prostitution changeait constamment depuis des siècles, mais la question la plus importante est : à quoi ressemble la situation actuelle en France ? La prostitution existe depuis longtemps et persiste jusqu'à aujourd'hui. Pour l'instant, le fait de se livrer à la prostitution est légal. En 1960 en droit Français a été introduite la transposition de la Convention des Nations Unies pour la répression de la traite des êtres humains et l'exploitation de la prostitution d'autrui et depuis ce moment-là, la prostitution est devenue une activité libre — elle n'est ni interdite, ni très contrôlée car elle relève de la sphère privée. De plus, en 2016, le délit de racolage a été supprimé, et à partir de là

---

<sup>47</sup>[https://www.lepoint.fr/societe/quand-la-france-etait-le-lupanar-de-l-europe-25-03-2010-440028\\_23.php](https://www.lepoint.fr/societe/quand-la-france-etait-le-lupanar-de-l-europe-25-03-2010-440028_23.php)

une travailleuse ou un travailleur du sexe ne peut plus être pénalisé pour des questions de racolage actif ou passif. Aussi, la loi française prévoit « un parcours de sortie de la prostitution » pour accompagner les prostituées qui le désirent à quitter la prostitution et changer son orientation professionnelle<sup>48</sup>.

D'un autre part, sur la base de la même loi, des amendes de 1 500 € sont prévues pour les clients utilisant des services de prostitution, qui peuvent même être condamnés à suivre un stage de sensibilisation à la lutte contre l'achat d'actes sexuels.<sup>49</sup> Cette position prise par la France est désignée souvent comme « néo-abolitionniste ». Le proxénétisme, qui se définit comme l'exploitation de la prostitution d'autrui par un tiers, est également puni de 7 ans d'emprisonnement et de 150 000€ d'amende (dans le cas de circonstances aggravantes il y a une peine de 10 ans d'emprisonnement et 750 000€ d'amende).<sup>50</sup>

De cette manière, le seul usage autorisé de la prostitution est celui de l'administration fiscale. En effet, la prostitution est considérée par celle-ci comme une profession dont les revenus

doivent être déclarés en partie dans les bénéfices non commerciaux. En 2015 le cabinet d'études Proscost a évalué le chiffre d'affaires de la prostitution en France à 3,2 milliards d'euros, soit 102 € par seconde à partir de l'estimation du nombre de prostituées (environ 37.000 dont 80 % de femmes) et de leur revenu annuel estimé à 87 700 € par prostitué(e).<sup>51</sup>

La loi a été créée pour répondre à deux grands objectifs : arrêter le nombre d'entrées dans la prostitution, qui touche en premier lieu les personnes les plus vulnérables et de plus en plus jeunes (des femmes en majorité) et protéger ses victimes. Selon la Coalition for the Abolition of Prostitution (CAP) « C'est un combat contre les violences, sociales et sexuelles, pour les droits humains, pour l'émancipation des femmes, pour l'égalité <sup>52</sup> ». D'un autre côté, des associations de travailleuses du sexe souhaitent l'abrogation de cette législation — selon elles, elle aggrave les conditions de travail des prostituées et pousse celles-ci à exercer dans des lieux isolés augmentant de fait le nombre d'agressions.<sup>53</sup>

Les nouvelles technologies ont également un impact sur la prostitution

<sup>48</sup><https://www.legadroit.com/droit-penal-sexe/la-prostitution-en-france/>

<sup>49</sup><https://www.legadroit.com/droit-penal-sexe/la-prostitution-en-france/>

<sup>50</sup>*Ibid.*

<sup>51</sup><https://www.planetoscope.com/Criminalite/2010-la-prostitution-en-france.html>

<sup>52</sup><http://www.mouvementdunid.org/IMG/pdf/brochurecasfrfinalfrweb.pdf>

<sup>53</sup>[https://www.lepoint.fr/societe/les-visages-de-la-prostitution-en-france-19-12-2019-2354152\\_23.php](https://www.lepoint.fr/societe/les-visages-de-la-prostitution-en-france-19-12-2019-2354152_23.php)

d'aujourd'hui. L'accès est devenu plus facile grâce aux réseaux sociaux, applications de rencontres, services de messagerie instantanée. Selon l'étude de la Fondation Scelles, qui s'occupe de la lutte contre la prostitution, intitulée « Système prostitutionnel: nouveaux défis, nouvelles réponses », « la prostitution et l'exploitation sexuelle sur Internet apparaissent comme un fléau en pleine expansion ». De plus, elle « a mangé la prostitution de rue ». <sup>54</sup> En France, elle représente jusqu'à deux tiers de la prostitution. D'après Yves Charpenel, magistrat et président de la Fondation Scelles, c'est à cause du fait qu'Internet facilite la dissimulation, assure l'anonymat et permet le développement d'activités illégales.<sup>55</sup>

En ce qui concerne l'attitude française à l'égard de la prostitution, comme dans de nombreux autres pays, les débats sur la nature et la régulation du sexe transactionnel sont très polarisés et les avis sont partagés. Ces positions sont celles qui définissent le travail du sexe comme une violence contre les femmes d'une part, et celles qui voient le problème comme une stigmatisation et de mauvaises conditions de travail de l'autre. Il en résulte des

propositions pour l'éradication de la prostitution ou des réformes sociales. La fraction abolitionniste dominante est composée de catholiques, de défenseurs des valeurs familiales et de sections au sein du féminisme et de la gauche. Comme ailleurs, le terme *abolitionnisme* a vu un changement de l'abolition de la réglementation à l'inclusion de l'esclavage sexuel.

En 2002, l'Institut français des opinions a réalisé une enquête nationale sur la prostitution en France. Dans l'enquête, on a voulu analyser les attitudes françaises à l'égard de la prostitution. 64% des personnes interrogées ont déclaré que la prostitution était une pratique dégradante pour l'image et la dignité de la femme (ou de l'homme). 66% des personnes interrogées étaient favorables à la réouverture des fermetures de maisons, 37% souhaitaient que les clients soient criminalisés, 22% voulaient que les prostituées soient criminalisées et 33% voulaient que toutes les formes de prostitution soient illégales. Analysée et ventilée par âge et par sexe, l'enquête a montré que certaines personnes donnaient des réponses contradictoires : par exemple, certaines personnes semblaient favorables à

---

<sup>54</sup><https://www.lefigaro.fr/flash-eco/la-prostitution-en-ligne-est-une-industrie-en-plein-essor-selon-un-rapport-20190604>

<sup>55</sup>*Ibid.*

la fois à la réouverture des maisons et à l'interdiction de toutes les formes de prostitution.

Les personnes âgées et les hommes acceptaient davantage l'idée de légaliser les bordels. Dans le sondage de 2006, seulement 14% pensaient que la prostitution devrait être illégale. Les résultats du sondage publiés en 2010 ont donné 59% en faveur de la réouverture des maisons closes et 10% s'y sont opposés.

La France reste cependant l'un des principaux centres de prostitution. Le "Rapport sur la traite des personnes" qui évalue le nombre approximatif de prostituées dans différents pays, réalisé en 2018 montre qu'il y a environ 30000 prostituées en France<sup>56</sup>, ce qui signifie que cinq personnes sur 10000 sont des professionnelles du sexe<sup>57</sup>. Ce nombre de prostituées place la France à la deuxième place en Europe, juste après l'Ukraine.

Cela signifie que ce nombre continue de croître, car les recherches de 2011 ont montré qu'il y avait moins de prostituées en France : entre 18 000 et 20 000<sup>58</sup>. Les mêmes recherches montrent qu'entre 10 et 20 pour cent de ces prostituées sont des hommes ou des

transgenres. Il est également mentionné que les rapports de 2010 indiquent que 90% des professionnels du sexe sont des immigrés, alors qu'il y a 20 ans, ils n'étaient que de 15 à 30%. Cela montre que le nombre croissant de prostituées immigrées est la tendance récente. Parmi les femmes, 40% viennent d'Europe orientale et des Balkans, 38% d'Afrique, 12,5% d'Asie et 3,5% d'Amérique centrale et australe. Parmi les hommes, 72% viennent d'Amérique centrale et d'Amérique du Sud et 12,5 du Maghreb. En 2009, on estimait également qu'en France, 611 clubs ou bars hébergeaient des activités sexuelles commerciales<sup>59</sup>.

On peut donc constater que la France a une longue histoire en matière de prostitution. Il y a cependant eu des hauts et des bas dans les professions du sexe, y compris les périodes de forte opposition, d'abolition et de libéralisation. Même si de nos jours la France serait un grand partisan du mouvement abolitionniste international pour l'éradication de la prostitution, les statistiques montrent que le pays compte toujours l'un des plus grands nombres de prostituées d'Europe, dont la plupart sont des immigrés. La prostituée traditionnelle

---

<sup>56</sup>Il faut souligner la difficulté à estimer correctement les chiffres. La prostitution est une activité traditionnellement cachée, donc les données peuvent être sous-évaluées.

<sup>57</sup><https://web.archive.org/web/20180728221406/https://www.state.gov/j/tip/rls/tiprpt/countries/2018/282656.htm>

<sup>58</sup> H. Wagenaar. *Assessing Prostitution Policies in Europe*. London: Routledge, 2019.

<sup>59</sup><https://www.csa.eu/fr/home>

faisait partie du patrimoine culturel national de la France. Peintures et dessins de maisons closes : la prostitution apparaît fréquemment dans l'art au cours des siècles. La prostitution est également un sujet récurrent de la littérature française. Aussi les idées de quartier chaud peuvent immédiatement évoquer les rues et les quartiers français, en particulier ceux de Paris.

Il est donc incontestable que la France joue le rôle majeur dans le travail de la prostitution et c'est l'un des plus grands centres de prostituées d'Europe, même si la politique française est depuis quelques années fortement opposée à de telles pratiques.

## Bibliographie

- Wahnoun C., Brève histoire de la prostitution, sur [http://www.fondationscelles.org/pdf/FT1\\_breve\\_histoire.pdf](http://www.fondationscelles.org/pdf/FT1_breve_histoire.pdf), consulté le 20/04/2020.
- Papi J.-B., Petite histoire de la prostitution en France, sur <https://www.jean-bernard-papi.com/petite-histoire-de-la-prostitution.php>, consulté le 21/04/2020.
- Gasc M., Prostitution, les sanctions au fil des siècles, sur <http://www.racontemoilhistoire.com/2017/10/prostitution/>, consulté le 20/04/2020.
- Lorrain F-G., Quand la France était le lupanar de l'Europe, sur [https://www.lepoint.fr/societe/quand-la-france-etait-le-lupanar-de-l-europe-25-03-2010-440028\\_23.php](https://www.lepoint.fr/societe/quand-la-france-etait-le-lupanar-de-l-europe-25-03-2010-440028_23.php), consulté le 20/04/2020.
- Hawrylyszyn A., La prostitution, Droit Pénal Sexe, sur <https://www.legadroit.com/droit-penal-sexe/la-prostitution-en-france/> consulté le 27/05/2020.
- Freyne A., *Les visages de la prostitution en France*, sur [https://www.lepoint.fr/societe/les-visages-de-la-prostitution-en-france-19-12-2019-2354152\\_23.php](https://www.lepoint.fr/societe/les-visages-de-la-prostitution-en-france-19-12-2019-2354152_23.php), consulté le 27/05/2020.
- La prostitution en France*, sur <https://www.planetoscope.com/Criminalite/2010-la-prostitution-en-france.html>, consulté le 28/05/2020.
- Le Figaro*, La prostitution en ligne est «une industrie en plein essor», selon un rapport, sur <https://www.lefigaro.fr/flash-eco/la-prostitution-en-ligne-est-une-industrie-en-plein-essor-selon-un-rapport-20190604>, consulté le 29/05/2020.
- Théry G., Legardinier C., *Loi française du 13 avril 2016 visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel et à accompagner les personnes prostituées*, sur <http://www.mouvementdunid.org/IMG/pdf/brochurecasfrfinalfrweb.pdf>, consulté le 31/05/2020.